

Etude des boisements sur la Basse Sioule Application de l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP)



Octobre 2020

Avec le soutien financier de :









Etude des boisements sur la Basse Sioule Application de l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP)

Rédacteur principal : Marion GIRARD

Equipe projet du CEN : Marion GIRARD, chargée d'études

Magalie RAMBOURDIN, chargée de missions Florian VERON, coordinateur scientifique Julien MAINAUD, technicien de gestion

Partenaires financiers : Région Auvergne-Rhône-Alpes, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Diffusion : Partenaires financiers, membres du comité de pilotage Natura 2000

Légende de la photographie de la page de couverture :

Boisements en bord de Sioule à Bayet (CEN Allier - 2020)

Référence bibliographique conseillée :

GIRARD M., 2020. Etude des boisements sur la Basse Sioule – Application de l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP). Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier. 36p.

Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier

Maison des associations - Rue des écoles

03500 CHATEL-DE-NEUVRE

Tel: 04.70.42.89.34 / Fax: 04.70.42.27.58 conservatoire.allier@espaces-naturels.fr

www.cen-allier.org

Table des matières

Introc	duction	2
l.	Matériel et méthodes	3
1.	Site d'étude : la Basse Sioule	3
2.	Application de l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP)	5
	a. Choix du protocole utilisé	5
II.	Résultats	10
III.	Discussion	13
1.	Interprétation des résultats	13
2.	Limites de l'étude	15
3.	Perspectives	16
	a. Perspectives de gestionb. Perspectives d'étude	
Concl	usion	19
Référ	ences bibliographiques	20
Anne	xes	21

INDEX DES CARTES

Carte 1 : Localisation du site Natura 2000 de la Basse Sioule	
INDEX DES TABLEAUX	
Tableau 1 : Définition du nombre de relevés IBP pour chaque habitat boisé	6
INDEX DES FIGURES	
Figure 1 : Représentation graphique des résultats d'IBP pour chaque relevé	10
Figure 2 : Répartition des notes IBP par relevé	
Figure 3 : Répartition de la surface des relevés par notation IBP	
Figure 4 : Représentation graphique globale des résultats modifiée	
Figure 5: Domaines d'application des indices IBCR et IBP	16

Introduction

Le site de la Basse Sioule a été intégré au réseau européen Natura 2000 en 2009 et dispose depuis cette date d'un Document d'Objectifs (DocOb), qui fait état des particularités du patrimoine naturel (faune, flore et habitats) du site mais également des enjeux économiques et sociaux à prendre en compte dans l'ensemble des actions de gestion ou de préservation. Ce document cadre définit également les principaux objectifs de l'application de la politique Natura 2000 sur le secteur, parmi lesquels la préservation et le suivi (évaluation) des espèces et habitats d'intérêt communautaire.

Plusieurs études ont vu le jour ces dernières années, avec pour but une actualisation des données issues de ce Document d'Objectifs afin de tenir compte de l'évolution temporelle des espèces et paysages présents. Le compartiment piscicole a fait l'objet d'une étude portée par la Fédération pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de l'Allier en 2019, année durant laquelle une réactualisation de la cartographie des habitats naturels a également été réalisée par le bureau d'études Latitude Environnement. Afin de poursuivre ce travail d'actualisation une étude concernant les populations de chauves-souris, et particulièrement celles liées aux boisements de la Basse Sioule était envisagée en 2020, la dernière datant de 2011 (Guillaud, 2011). Toutefois, les résultats de la cartographie des habitats ont mis en lumière la nécessité de s'intéresser plus en profondeur aux habitats boisés eux-mêmes afin de les décrire, avant de lancer l'étude sur les chauves-souris qui y vivent. Le travail présenté dans ce rapport est donc le fruit de cette réflexion, et servira de base à la construction d'une étude ciblée sur les chauves-souris dès 2021.

I. Matériel et méthodes

1. Site d'étude : la Basse Sioule

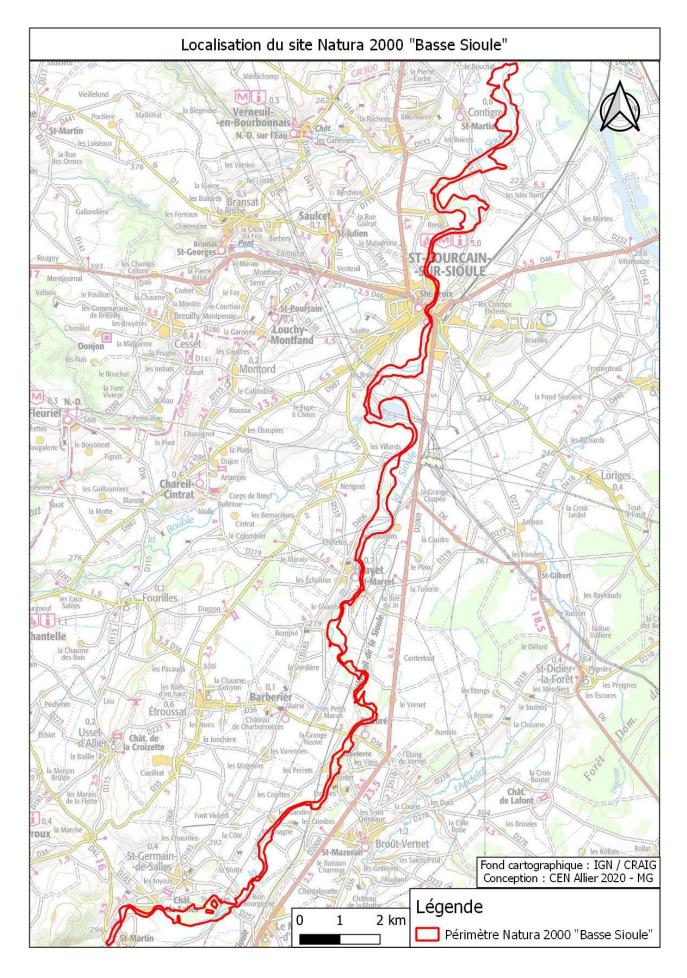
La rivière Sioule, qui prend sa source à 1140 m d'altitude à proximité du lac de Servières, s'écoule sur près de 155 km et trouve sa confluence avec la rivière Allier dans le département du même nom, à hauteur de la commune de Contigny.

Tout au long de son cours, la Sioule traverse des complexes paysagers très divers qu'elle a elle-même façonné au cours du temps, et qui se composent de gorges encaissées sur sa partie amont puis de la plaine de la Basse Sioule sur laquelle s'est déroulé cette étude (Carte 1).

Au cœur de cette plaine, la Sioule est bordée de prairies, de cultures, mais aussi et surtout de boisements qui constituent une frange de forêt alluviale relativement bien préservée au cours du temps. Cette mosaïque de paysages variés abrite une diversité d'espèces animales et végétales remarquable, qui a valu au site d'être classé parmi le réseau européen Natura 2000 en 2009 sous la dénomination « Basse Sioule » (site FR8301017). La rivière est d'ailleurs concernée par 3 sites Natura 2000 distincts qui se succèdent sur son cours d'amont en aval : « Gîtes de la Sioule », « Gorges de la Sioule » et « Basse Sioule ». Ce dernier s'étend du pont routier de Jenzat jusqu'à la confluence avec l'Allier à Contigny, où il rejoint le site Natura 2000 du val d'Allier.

Parmi les espèces animales phares du secteur peuvent être cités le Castor d'Europe, le Gomphe serpentin ou encore le Saumon atlantique, dont la migration est suivie grâce notamment à la station de comptage présente au niveau de la microcentrale de Moulin Brelan (Saint-Pourçain-sur-Sioule). Les microcentrales hydroélectriques sont assez présentes sur l'axe de la Basse Sioule puisque 9 d'entre elles parsèment la rivière entre Saint-Germain-de-Salles et Contigny.

En ce qui concerne les habitats naturels remarquables sur la Basse Sioule, la forêt alluviale est très largement représentée, suivie des habitats ouverts humides tels que les mégaphorbiaies ou les bras morts de la Sioule, et les habitats ouverts secs tels que les pelouses à Orpins (Mosaïque Environnement, 2009).



Carte 1: Localisation du site Natura 2000 de la Basse Sioule

2. Application de l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP)

a. Choix du protocole utilisé

Cette étude ciblée sur les boisements de la Basse Sioule avait un double objectif. Il s'agissait d'une part d'évaluer les potentialités d'accueil de la biodiversité liée aux habitats boisés présents sur le site, mais aussi de préfigurer la localisation de points d'écoutes liés à une étude des populations de chauves-souris prévue sur la Basse Sioule en 2021.

En premier lieu, les recherches bibliographiques orientaient plutôt le travail vers un protocole adapté aux ripisylves (habitats boisés typiques des berges de cours d'eau), et notamment vers l'indice QBR dont le but est d'évaluer la qualité des forêts ripariennes.

Suite au travail de réactualisation de la cartographie des habitats naturels effectué par le bureau d'études Lattitude Environnement, il est apparu que la question des boisements sur la Basse Sioule ne se limitait pas à la seule ripisylve et qu'il semblait opportun de tenir compte de l'ensemble des boisements du site de manière à avoir une vision plus globale et réaliste de l'état de ces habitats.

La méthodologie employée s'est alors orientée vers un indicateur forestier plus généraliste, permettant de considérer à la fois les boisements localisés directement au bord de l'eau mais aussi les habitats plus éloignés. L'indicateur qui est alors apparu comme étant le plus pertinent et le plus fonctionnel est l'Indice de Biodiversité Potentielle (ou IBP), développé par le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF). Il a la particularité de raisonner à la fois sur la notion de biodiversité au sens large mais aussi sur la gestion forestière des parcelles, ce qui permet d'envisager l'émergence de pistes de gestion concrète à mettre en œuvre par la suite dans le cadre de la politique Natura 2000 du site.

b. Plan d'échantillonnage

Dans le cadre de l'application de l'Indice de Biodiversité Potentielle, il est préconisé d'étudier des entités définies comme des peuplements forestiers, et non comme des parcelles cadastrales.

Dans le cas de cette étude, l'entité désignée comme « peuplement forestier » a donc été définie par la cartographie des habitats naturels réactualisée en 2019 sur l'ensemble du site Natura 2000. Ainsi, chaque polygone représentant un habitat forestier a été considéré comme un peuplement à part entière. Tous les calculs de surfaces et les localisations de points de relevés ont donc été basés sur cette définition.

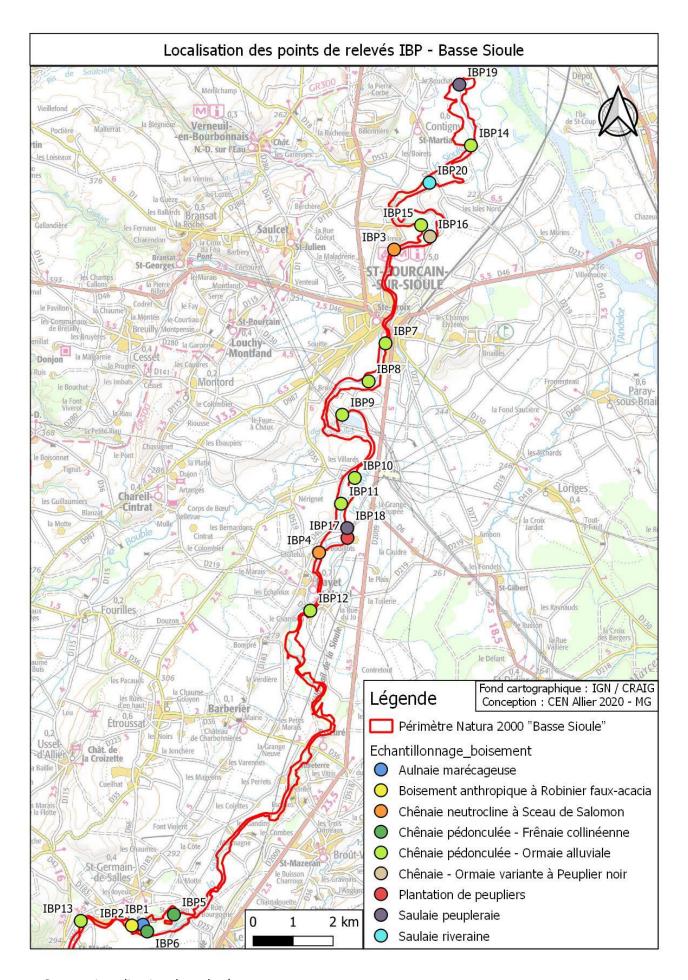
Au total, les habitats boisés représentent près de 40% de la surface du site Natura 2000 « Basse Sioule », soit un peu plus de 220 hectares. Le plan d'échantillonnage a donc été réalisé dans le but d'avoir une vision représentative de la diversité et de la proportion des habitats boisés présents sur le site. Le nombre de relevés théoriques a par conséquent été calculé au prorata de la surface de chaque habitat par rapport à la surface totale des boisements du site (Tableau 1).

Le nombre de relevés réalisés a ensuite été adapté en fonction du temps imparti et des modalités d'accès aux parcelles, chaque habitat étant toutefois couvert par au moins un relevé.

Au total, ce sont donc 20 relevés qui ont été sélectionnés, et répartis sur l'ensemble du site (Carte 2). Des grossissements cartographiques sur fond ortho autour de chaque entité sont proposées en Annexe 1 de ce rapport.

Tableau 1 : Définition du nombre de relevés IBP pour chaque habitat boisé

Habitat boisé	Surface sur le site (ha)	% de la surface totale	Nombre de relevés IBP théoriques	Nombre de relevés IBP réalisés	Identifiant relevés IBP réalisés
Aulnaie marécageuse	1,3	o , 6	1	1	IBP1
Boisement anthropique à Robinier faux-acacia	7,8	3,5	1	1	IBP2
Chênaie neutrocline à Sceau de Salomon	14,5	6,6	2	2	IBP3, 4
Chênaie pédonculée - Frênaie collinéenne	24,8	11,3	3	2	IBP5, 6
Chênaie pédonculée - Ormaie alluviale	110,3	50,1	15	9	IBP7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15
Chênaie - Ormaie variante à Peuplier noir	21,8	9,9	2	1	IBP16
Plantation de Peuplier	20,3	9,2	2	1	IBP17
Saulaie - Peupleraie	17,3	7,9	2	2	IBP18, 19
Saulaie riveraine	2,2	1	1	1	IBP20
TOTAL	220,3	100	29	20	



Carte 2 : Localisation des relevés

c. Méthodologie de l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP)

L'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP) permet, par un système de notation de plusieurs facteurs prédéfinis, de comparer différents peuplements forestiers entre eux selon une méthodologie standard afin de :

- Evaluer les potentialités d'accueil pour les espèces (mammifères, oiseaux, reptiles, insectes, flore vasculaire, lichens)
- Diagnostiquer les éléments améliorables pour maximiser ces potentialités d'accueil (Larrieu, 2016)

Selon le contexte global, la surface moyenne des entités forestières et l'objectif de l'étude, plusieurs types de relevés sont proposés (Gonin, 2013). Dans le cas de notre étude, les relevés ont été effectués par parcours (en plein ou partiel) au sein des entités forestières. Cette méthode permet d'avoir une bonne vision globale de chaque entité tout en limitant le temps passé sur le terrain pour les entités les plus vastes. Celles-ci seront traitées par parcours partiel, et l'ensemble des données relevées seront ensuite rapportées à l'hectare pour pouvoir être comparées entre elles.

Cette méthode par parcours consiste donc à arpenter chaque entité forestière sélectionnée de manière régulière en notant au fur et à mesure l'ensemble des facteurs requis, en s'appuyant sur la fiche de relevés de terrain proposée en Annexe 2 de ce rapport.

L'indice IBP se décompose en deux grandes catégories de facteurs qui doivent être relevées sur le terrain ou préalablement notés par analyse de photographies aériennes et/ou de cartes anciennes :

- Les facteurs liés au peuplement et à la gestion forestière (7 facteurs)
- Les facteurs liés au contexte global (3 facteurs)

Les facteurs liés au peuplement et à la gestion forestière sont les suivants :

- Essences autochtones: nombre d'essences autochtones présentes au sein de l'entité
- Structure verticale de la végétation : présence de différentes strates (herbacée/semi-ligneuse, feuillage bas, feuillage intermédiaire, feuillage haut)
- Bois mort sur pied de grosse circonférence : nombre d'arbres morts sur pieds
- Bois mort au sol de grosse circonférence : nombre d'arbres morts au sol et présence de petits bois morts au sol
- Très gros bois vivants : nombre d'arbres
- Arbres vivants porteurs de dendromicrohabitats : nombre de dendromicrohabitats (cavités de pics, plages de bois sans écorce, fente, champignon polypore, bois mort dans le houppier, lianes/qui, ...)
- Milieux ouverts : présence et surface de peuplements clairs ou de trouées forestières. Les lisières bordant une prairie ou un large chemin sont également prises en compte.

Les facteurs liés au contexte sont les suivants :

- Continuité temporelle de l'état boisé : présence de l'habitat forestier sur les cartes anciennes (carte d'état-major), signes de discontinuité temporelle (murets, terrasses, ...)

- Milieux aquatiques : nombre de types de milieux aquatiques (rivière, bras-mort, mare, zone marécageuses, ...)
- Milieux rocheux : nombre de type d'habitat rocheux (falaise, amoncellement de blocs stables, affleurement de bancs de galets, éboulis, ...)

Certains facteurs comme les dendromicrohabitats, les habitats aquatiques ou encore les habitats rocheux disposent de typologies spécifiques pur faciliter leur détermination (Emberger, 2016).

Chacun des facteurs relevés sur le terrain fait ensuite l'objet d'une notation de 0, 2 ou 5 points attribués selon une grille prédéfinie et présentée en Annexe 3 de ce rapport.

Les notes obtenues sont ensuite saisies dans le fichier Excel type de traitement des données développé par le CNPF (Annexe 4). Ce fichier est formaté de façon à ce que la saisie soit réalisée de manière homogène, et produit automatiquement un panel de graphes illustratifs des résultats (Annexe 5). Ces graphes peuvent ensuite être utilisés et remaniés lors de la phase d'analyse et d'interprétation des résultats. Ils peuvent également être affichés de manière différente pour correspondre aux besoins d'interprétation de l'opérateur (comparaison bilatérales, observation simple d'un relevé, regroupements géographiques ou par peuplement des relevés, ...).

II. Résultats

Les sessions de terrain se sont déroulées les 7 et 8 octobre 2020, de l'amont vers l'aval de la Sioule.

Le tableau récapitulatif de l'ensemble des données relevées sur chaque entité est proposé en Annexe 6 de ce rapport.

La représentation graphique globale des résultats de la notation IBP est présentée sur la Figure 1 cidessous. Cette représentation confronte les facteurs liés au peuplement et à la gestion forestière en abscisse, aux facteurs liés au contexte en ordonnées.

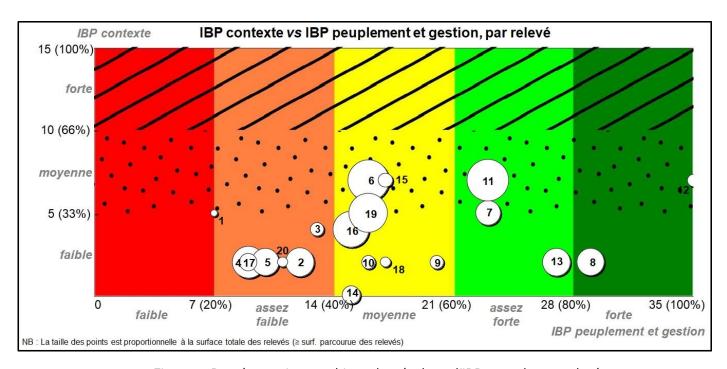


Figure 1 : Représentation graphique des résultats d'IBP pour chaque relevé

Sur l'axe lié au contexte, on observe que l'ensemble des relevés a obtenu une note inférieure à 10, ce qui s'explique par la notation quasi-systématique de o concernant le facteur de continuité temporelle (notion de forêt ancienne absente sur la zone d'étude, à l'exception de quelques zones de vergers). En faisant abstraction de ce facteur, on observe que les relevés sont assez équitablement répartis entre des valeurs faibles et moyennes de cette notation liée au contexte. Seul le relevé IBP14 a obtenu une note de o signifiant que cette entité ne dispose d'aucun habitat boisé ancien, d'aucun habitat aquatique, ni d'aucun habitat rocheux.

A l'inverse, sur l'axe lié aux facteurs de peuplement et de gestion, aucun relevé n'a obtenu une note inférieure à 7. Le relevé IBP12 a même obtenu la note maximale de 35 pour les facteurs concernés. Sur cet axe des abscisses les relevés sont majoritairement répartis entre 7 et 21 points, soit des valeurs d'IBP assez faible à moyenne. Cinq relevés obtiennent des valeurs d'IBP peuplement/gestion considérées comme assez forte à forte.

Afin de simplifier la comparaison des indices IBP parmi les habitats boisés échantillonnés, une autre représentation des résultats est proposée sur la Figure 2.

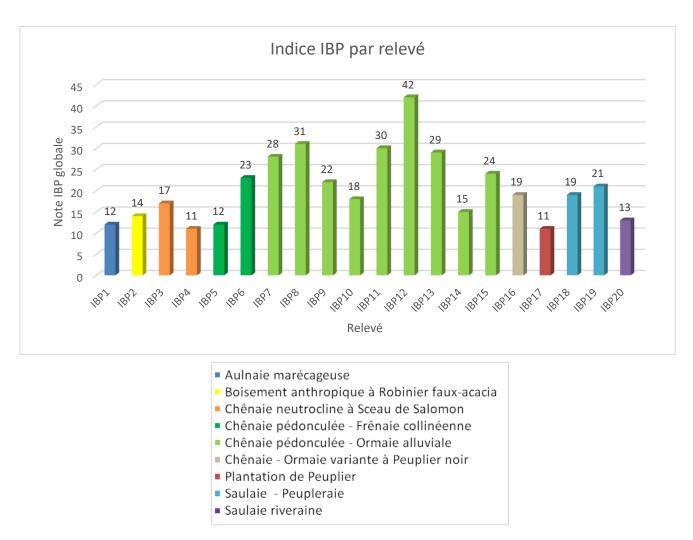


Figure 2: Répartition des notes IBP par relevé

Cette seconde représentation laisse apparaître que les relevés les moins bien notés sont les IBP4 et IBP17, respectivement effectués sur une Chênaie nitrophile à Sceau de Salomon, et sur une plantation de Peupliers. Toutefois, avec des notes au-dessus de 10, ces relevés ne sont pas classés dans la catégorie des IBP faibles.

En moyenne, ce sont les relevés effectués sur les Chênaies et plus particulièrement la Chênaie pédonculée – Ormaie alluviale qui obtienne les meilleures notes IBP. Ce résultat s'illustre également sur le graphe de la Figure 1, puisque aucun relevé effectué sur cet habitat n'obtient de note inférieure à 14 (facteurs peuplement/gestion). De même, les cinq relevés obtenant des valeurs d'IBP peuplement/gestion assez forte à forte ont tous été effectués au sein de cet habitat.

Une seconde fenêtre d'observation des résultats propose de s'attacher aux valeurs IBP relevées pour chaque facteur, et d'en analyser la répartition en fonction de la surface totale des relevés. Cette répartition est présentée sur la Figure 3.

Classe la plus Valeurs IBP Répartition par facteur représentée en 100% 0 5 surface A: essences Surface ha (%) 4 (9%) 23 (48%) 21 (43%) 2 forestières Nombre de relevés 2 6 autochtones B: structure Surface ha (%) 8 (17%) 30 (63%) 10 (20%) verticale de la Nombre de relevés 5 12 3 végétation C : bois mort sur Surface ha 9 (18%) 31 (63%) 9 (19%) pied de grosse 2 Nombre de relevés 5 10 5 circonférence D : bois mort au sol Surface ha 31 (65%) 16 (34%) 1 (1%) 0 de grosse Nombre de relevés 11 8 1 circonférence Surface ha 20 (42%) 24 (51%) 4 (7%) E: très gros bois 2 vivants Nombre de relevés 8 10 2 F: arbres vivants Surface ha 0 (0%) 17 (35%) 32 (65%) 5 porteurs de Nombre de relevés 0 6 14 microhabitats Surface ha 5 (10%) 12 (25%) 32 (65%) G: milieux ouverts 5 Nombre de relevés 3 4 13 H: continuité Surface ha 40 (84%) 8 (16%) 0 (0%) temporelle de l'état 0 Nombre de relevés 17 3 0 boisé Surface ha 1 (3%) 25 (51%) 23 (47%) I: habitats 2 aquatiques Nombre de relevés 7 Surface ha 36 (75%) 12 (25%) 0 (0%) 0 J: milieux rocheux Nombre de relevés 0

Répartition de la surface totale des relevés par classe de valeurs IBP

Figure 3: Répartition de la surface des relevés par notation IBP

La Figure 3 permet de mettre en avant les facteurs ayant une bonne représentativité au sein de l'ensemble des relevés (dendromicrohabitats, milieux ouverts) et au contraire, ceux qui accusent des manques comme la continuité temporelle ou les habitats rocheux.

Les facteurs liés aux essences autochtones et à la présence de milieux aquatiques obtiennent des notes moyenne à bonne, avec très peu de surface de relevés concernés par la notation o. Dans une moindre mesure, c'est également le cas pour les facteurs de structure de végétation et de bois mort sur pieds.

Les facteurs relatifs à la présence de bois mort de grosse circonférence au sol et de très gros bois vivant ont globalement obtenu des notes faible à moyenne (entre 42 et 65% des surfaces échantillonnées ont obtenu la note de o).

III. Discussion

1. Interprétation des résultats

Les résultats obtenus dans le cadre de cette étude ne montrent pas de disparités significatives au sein des différents peuplements échantillonnés, du point de vue de l'Indice global de Biodiversité Potentielle.

La Chênaie pédonculée – Ormaie alluviale, considérée comme un habitat d'intérêt communautaire au titre de la Directive européenne Habitat-Faune-Flore, semble se détacher sensiblement des autres habitats en affichant des valeurs d'IBP en moyenne plus élevées que celle des autres peuplements. Il faut toutefois garder à l'esprit que cet habitat est largement majoritaire sur le site de la Basse Sioule, et qu'il a donc bénéficié d'une plus grande représentativité dans les relevés. Certains habitats comme l'Aulnaie marécageuse ou la Saulaie riveraine n'ont fait l'objet que d'un unique relevé, et les comparaisons entre habitats doivent donc être mesurées vis-à-vis de cette écart. Néanmoins, le fait que l'habitat qui apparaît comme étant le plus favorable à la biodiversité soit également le plus répandu sur la Basse Sioule confirme la grande richesse de ce site et son importance vis-à-vis de nombreuses espèces animales ou végétales. La variante à Peuplier noir se classe dans la moyenne des notations des chênaies – ormaies du site.

L'Aulnaie marécageuse et la Saulaie riveraine obtiennent des indices IBP relativement faibles. Ce résultat peut paraître surprenant alors même que ces habitats sont souvent désignés comme étant extrêmement riches et essentiels au maintien de nombreuses espèces inféodées aux zones marécageuses et rivulaires. Ce classement s'explique tout d'abord par l'absence quasi-totale de gros arbres au sein de ces milieux gorgés d'eau, dont les conditions ne permettent pas le développement de sujets de grosse circonférence. Ces boisements humides constituent en effet des entités bien différentes des autres boisements échantillonnés dans cette étude. L'intérêt de ces habitats réside avant tout dans les zones humides qu'ils abritent, et qui sont le refuge de nombreuses espèces d'amphibiens ou d'oiseaux souvent différentes des espèces strictement forestières. Leur richesse n'est donc pas strictement liée au peuplement forestier, mais davantage à leur situation par rapport aux conditions hydrologiques locales.

Il en va de même, pour d'autres raisons, des Chênaies neutroclines à Sceau de Salomon. Sur la Basse Sioule, ces habitats se retrouvent systématiquement sur des reliefs en forte pente surplombant la rivière. Ces conditions ne favorisent évidemment pas le développement de sujets de grosse circonférence et les notes obtenues sur ces relevés apparaissent plutôt moyennes. Pour autant, ces habitats disposent souvent de milieux rocheux (affleurement de blocs) qui n'ont que très rarement été observés sur l'ensemble des autres relevés.

Les boisements anthropiques (Robiniers et Peupliers) obtiennent globalement des notes assez faibles, quel que soit les facteurs d'évaluation. Ce résultat s'explique en grande partie par l'absence de diversité au sein des essences plantées et par le fait que ces plantations soient renouvelées avant que les sujets n'atteignent de très gros diamètres. Ces peuplements sont très souvent entretenus par des actions de fauche ou de broyage qui limitent la présence d'une strate herbacée et réduit la structuration verticale de ces peuplements. Néanmoins, ces peuplements disposent souvent de lisières favorables au déplacement d'espèces telles que les chauves-souris.

De manière globale, les résultats obtenus notamment au travers du graphe de la Figure 1 peuvent prêter à se questionner sur la valeur réelle des boisements du site de la Basse Sioule. En effet, tous les relevés sont cantonnés en partie basse du graphe ce qui signifie que leur notation pour les facteurs de contexte est faible, voire moyenne dans le meilleur des cas; le facteur qui pêche étant systématiquement celui de l'ancienneté de la forêt.

Par définition, une forêt ancienne est présente sur site depuis plusieurs centaines d'années. Dans le cadre de la méthodologie IBP, le classement en forêt ancienne est déterminé en fonction des cartes d'état-major réalisées entre 1820 et 1860. Si le peuplement apparaît déjà sur cette cartographie, on peut alors considérer être en présence d'une forêt ancienne.

Or, dans les années 1800 la Basse Sioule était une vaste plaine agricole, principalement constituée de prés et quasiment exempte de boisements hormis quelques vergers (voir extrait de la carte d'étatmajor à hauteur de Saint-Germain-de-Salles en Annexe 7). Dès lors, ce critère de notation n'apparait plus pertinent dans le cadre de notre étude et il est alors possible d'avoir une lecture plus optimiste des résultats en considérant que le facteur lié au contexte n'est plus noté sur 15 mais seulement sur 10 (Figure 4).

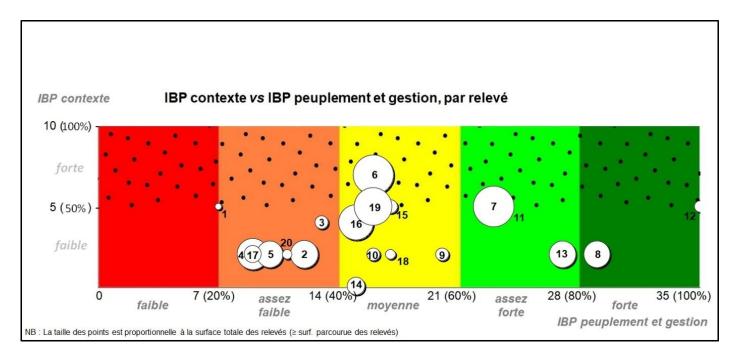


Figure 4 : Représentation graphique globale des résultats modifiée

Cette nouvelle grille de lecture permet de revaloriser certains habitats et notamment les Chênaies – Frênaies, les Chênaies neutroclines ou encore les Saulaies et Aulnaie qui, même sans disposer d'arbres de gros diamètres, offrent aussi des potentialités d'accueil de la biodiversité de par leur contexte de développement (zones humides, zones rocheuses ou sableuses, ...)

2. Limites de l'étude

La phase de terrain de cette étude s'est déroulée en automne, après de forts épisodes pluvieux qui ont fait considérablement augmenter le niveau et le débit de la Sioule. Certains accès vers des boisements isolés au milieu de la rivière, qui auraient été possibles en période d'étiage, ne l'ont pas été au moment des relevés. Néanmoins, le fait de programmer les passages de terrain en automne permet d'avoir une meilleure visibilité notamment des dendromicrohabitats, la végétation et les feuillages étant bien moins denses qu'au printemps ou en été.

L'un des principaux facteurs limitants concernant le nombre de relevés effectués, outre les problématiques d'accès aux boisements, a été le temps imparti pour cette étude. Le plan d'échantillonnage s'est attaché à être représentatif des habitats et des surfaces boisées au sein du périmètre Natura 2000 mais le nombre de relevés reste limité, à hauteur de ce qu'il était possible de faire en quelques jours de terrain seulement. La démultiplication des relevés aurait permis une plus grande robustesse des résultats, ainsi qu'un travail d'analyse sur les moyennes d'IBP pour chaque habitat. En l'état, ce travail n'a pas été présenté dans ce rapport car il n'est pas apparu assez robuste, de nombreux habitats n'étant représentés que par un relevé unique.

L'Indice de Biodiversité Potentielle est un indicateur forestier au sens large, adapté à tout type de forêt. De ce fait, il prend en compte un large panel de facteurs dont certains peuvent paraître moins pertinents en fonction du contexte dans lequel se font les relevés. C'est notamment le cas du critère « forêt ancienne » qui, avec le poids non-négligeable de sa notation au sein des facteurs de contexte, influe énormément sur la note finale et peut « dévaluer » certains peuplements intéressants qui se trouveraient, comme ici, dans un contexte de forêt alluviale.

A noter qu'il existe une déclinaison de l'IBP spécifiquement adaptée aux ripisylves : l'IBCR, pour Indice de Biodiversité et Connectivité des Ripisylves (Dajoux, 2020). Cet indice donne moins de poids à la continuité temporelle de l'état boisé, et prend en compte d'autres facteurs notamment liés aux perturbations du milieu (espèces exotiques envahissantes, artificialisation, décharges, ...) et à la connectivité (longitudinale, transversale et paysagère). Cette déclinaison n'était toutefois pas utilisable dans le contexte de cette étude, car les boisements considérés n'étaient pour la plupart pas uniquement des ripisylves mais s'étendaient bien au-delà du lit mineur de la rivière (Figure 5).

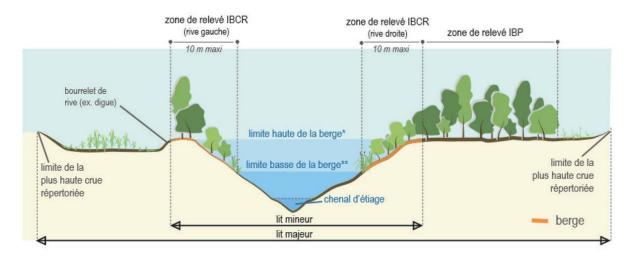


Figure 5: Domaines d'application des indices IBCR et IBP

3. Perspectives

a. Perspectives de gestion

De manière globale, les pistes d'amélioration des potentialités d'accueil de la biodiversité qui émanent des résultats de cette étude convergent toutes vers une favorisation du vieillissement des peuplements. En effet, la grande majorité des forêts de la Basse Sioule sont considérées comme relativement jeunes et ne disposent que de très peu de gros arbres, qu'ils soient morts ou vivants. La mise en place d'îlots de sénescence permettrait de palier sur le long terme au déficit de gros bois et de bois mort observé durant cette étude.

Le critère qui fait particulièrement défaut pour près de 65% des surfaces étudiées est la présence de gros bois mort au sol. Les pistes de gestion doivent donc aller dans le sens du maintien de ces bois, essentiels à de nombreuses espèces à commencer par les insectes saproxyliques mais aussi tout un cortège de lichens et de champignons.

Pour plus de la moitié des relevés les milieux ouverts sont relativement bien représentés, notamment grâce à la comptabilisation des lisières attenantes à des prairies ou des chemins larges. La conservation de ces lisières apparaît donc également comme un point important, d'autant plus lorsque l'on considère leur importance capitale au regard des populations de chauves-souris qui les utilisent comme des axes de circulation et de chasse.

Pour la majorité des relevés, la présence de dendromicrohabitats est importante. Les arbres en place disposent en effet, pour les plus gros d'entre eux, de nombreuses loges de pics ou décollement d'écorces favorables aux chauves-souris mais également aux oiseaux cavernicoles ou encore aux petits mammifères tels que les Loirs. Les microhabitats constitués de lianes et/ou de gui sont les plus largement représentés sur l'ensemble des relevés et la grande majorité des arbres observés, favorisant ainsi la présence de certains oiseaux ou insectes. De manière générale, la présence et la démultiplication de ces dendromicrohabitats sont directement liées à l'âge des arbres et là encore, l'objectif de vieillissement des peuplements forestiers doit être poursuivi.

Les plantations monospécifiques (Robinier, Peuplier), même si elles constituent des habitats pour certaines espèces, offrent moins de diversité et sont donc moins favorables à l'installation d'une faune et d'une flore variées. Les peuplements variés, constitués d'essences autochtones, doivent donc être privilégiés.

Dans le cadre de la politique Natura 2000, la signature de l'outil « charte Natura 2000 » pourra être encouragée auprès des propriétaires de parcelles boisées en bord de Sioule (Annexe 8). Ce document engage le propriétaire sur une durée de 5 ans renouvelables, pour une gestion raisonnée et adaptée aux enjeux environnementaux sur ses parcelles. Dans le cas de parcelles boisées, il sera notamment question de proscrire la plantation de boisements artificiels, ou encore d'interdire tout travaux de coupe rase et/ou d'arrachage au sein de la ripisylve (sauf travaux de gestion/restauration validés en amont par la structure animatrice Natura 2000). L'adhésion massive à cette charte, qui exonère les propriétaires de la taxe sur le foncier non bâti, permettrait de favoriser la pérennité de l'état boisé et le vieillissement des ilots forestiers sur la Basse Sioule, et ainsi d'assurer la diversification des possibilités d'accueil de la biodiversité sur ces parcelles.

Un second outil lié à Natura 2000 peut être mobilisé sur le site de la Basse Sioule : le contrat Natura 2000. Ce contrat s'appuie sur un panel de mesures contractualisables par les propriétaires de parcelles éligibles (non-agricoles, non-forestières, dans le périmètre Natura 2000) qui ont pour objectif l'entretien et/ou la restauration d'habitat ou d'espèces d'intérêt communautaire. Plusieurs mesures relatives à la ripisylves sont disponibles sur le site de la Basse Sioule, à savoir :

- Restauration de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles
- Entretien de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles

Même si ces contrats ne peuvent être mobilisés sur des parcelles strictement forestières, ils peuvent toutefois permettre d'intervenir sur les ripisylves, dans les quelques mètres bordant le cours d'eau.

b. Perspectives d'étude

Cette étude des boisements étant un préalable à la mise en œuvre d'une étude des populations de chauves-souris, les résultats permettent d'orienter le choix des points d'écoute qui seront étudiés en 2021.

En effet, le travail consistera à effectuer des points d'écoute active ou passive, permettant d'enregistrer les ultrasons émis par les chauves-souris. L'analyse de ces ultrasons sur le terrain, ou a posteriori sur ordinateur, permet d'identifier à la fois les espèces en présence mais aussi leur niveau d'activité au sein du boisement échantillonné.

Afin d'avoir une image fidèle de l'ensemble des espèces potentiellement présentes sur l'axe de la Basse Sioule, les points d'écoute seront répartis de manière représentative de l'état des boisements étudiés cette année, en tenant compte des valeurs IBP obtenues.

Les boisements ayant obtenus les notes les plus élevées pourront être favorisés dans le plan d'échantillonnage, mais il conviendra de conserver quelques points d'écoute sur des boisements moins bien notés à titre de comparaison et de relevés témoins.

Les résultats obtenus au terme de cette étude acoustique viendront renforcer ou au contraire rediscuter les valeurs IBP, et affiner les préconisations de gestion établies.

Conclusion

Sur les 591 hectares qui composent le site Natura 2000 de la Basse Sioule, près de 40 % de la surface sont occupés par des boisements. Ces habitats, très souvent attenants à la rivière, sont le refuge d'une grande diversité d'espèces parmi lesquelles de nombreuses espèces d'intérêt communautaire, à commencer par les chauves-souris. Cette étude s'est donc attaché à évaluer la potentialité d'accueil de la biodiversité pour chaque type de boisement présent sur l'axe de la Basse Sioule, afin de préfigurer au mieux l'étude ciblée sur les populations de chauves-souris prévue en 2021.

Les neuf grands types de boisements identifiés lors de la réactualisation de la cartographie des habitats naturels de 2019 ont donc été échantillonnés par la mise en place de la méthodologie IBP (pour Indice de Biodiversité Potentielle). Au total, vingt relevés ont été effectués tout au long du cours d'eau entre Jenzat et Contigny, et ont ainsi permis de s'intéresser tant aux boisements naturels (chênaies, aulnaies, saulaies) qu'aux boisements anthropiques (plantation de robiniers, peupliers).

Les résultats d'IBP montrent en premier lieu un déficit de forêt anciennes proprement dites, ce qui est dû au contexte général de la plaine de la Sioule, anciennement très agricole et quasiment dépourvue de boisements. Pour autant, certains types de boisement apparaissent tout de même comme des zones de potentialité importante d'accueil de la biodiversité. C'est notamment le cas des chênaies de tout type, et plus particulièrement des Chênaies pédonculées – Ormaies alluviales qui sont aussi les habitats les plus répandus sur l'emprise du site Natura 2000.

A l'inverse, les Aulnaies marécageuses et Saulaies riveraines obtiennent des notes relativement faibles, ce qui s'explique par l'absence quasi-totale de gros ou très gros arbres du fait des conditions hydrologiques de leurs zones de développement. En revanche, ces boisements représentent un intérêt non-négligeable pour des espèces telles que les amphibiens ou les oiseaux qui ne sont pas strictement forestiers.

Globalement, les boisements artificiels obtiennent également des notes assez faibles du fait du manque de diversité des essences utilisées, et de l'entretien rigoureux qui y est mené et qui contribue à une homogénéisation de la structure de végétation.

En terme de préconisations de gestion, il apparaît donc essentiel de favoriser le vieillissement des peuplements notamment par la mise en place d'îlots de sénescence. La présence de bois mort et de microhabitats favorables à une biodiversité variée découlera tout naturellement de ce processus. En parallèle, il apparaît également important de favoriser les boisements plurispécifiques avec un entretien doux laissant s'exprimer la structuration de la végétation et notamment les strates basses.

Le plan d'échantillonnage relatif à l'étude des populations de chauves-souris à venir s'appuiera donc sur ces résultats, en apportant un regard complémentaire aux notations issues du protocole IBP ainsi qu'aux préconisations qui en découlent.

Références bibliographiques

DAJOUX M. 2020. Indice de Biodiversité et Connectivité des Ripisylves (IBCR) – Notice d'utilisation – Fiche de relevés ripisylves. 41 p.

EMBERGER C., LARRIEU L., GONIN P. 2016. Dix facteurs clés pour la diversité des espèces de forêt – Comprendre l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP). IDF, Paris. 58 p.

GUILLAUD L., GIOSA P. 2011. Recherches de chiroptères sur le Site Natura 2000 FR 820 1017 « Basse Sioule » (03). Chauve-Souris Auvergne. 13 p.

GONIN P., LARRIEU L. 2013. Méthodes de relevé de l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP). IDF-CNPF, INRA Dynafor, v3.3, mars 2013. 13 p.

GONIN P., LARRIEU L. 2015. Chercher où vivent les espèces en forêt. Fiche pour les régions atlantique et continentale. CNPF-IDF, INRA Dynafor. 2 p.

LARRIEU L., GONIN P. 2016. Présentation de l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP). CNPF-IDF, INRA Dynafor, mise à jour du 01/09/2016. 4 p.

MOSAIQUE ENVIRONNEMENT, 2009. Document d'objectifs Basse Sioule – Site FR8301017. Conservatoire des Sites de l'Allier. 208 p.

Annexes

A	11 11		IDD	I - D	C: . I.
Annexe 1 : L	ocalisation	des releves	IBP SUL	ia Basse	Sioule

Annexe 2 : Fiche de relevés IBP utilisée lors de la phase de terrain

Annexe 3 : Fiche de définition des facteurs IBP et de notation des relevés

Annexe 4 : Extrait du fichier Excel type de saisie des données

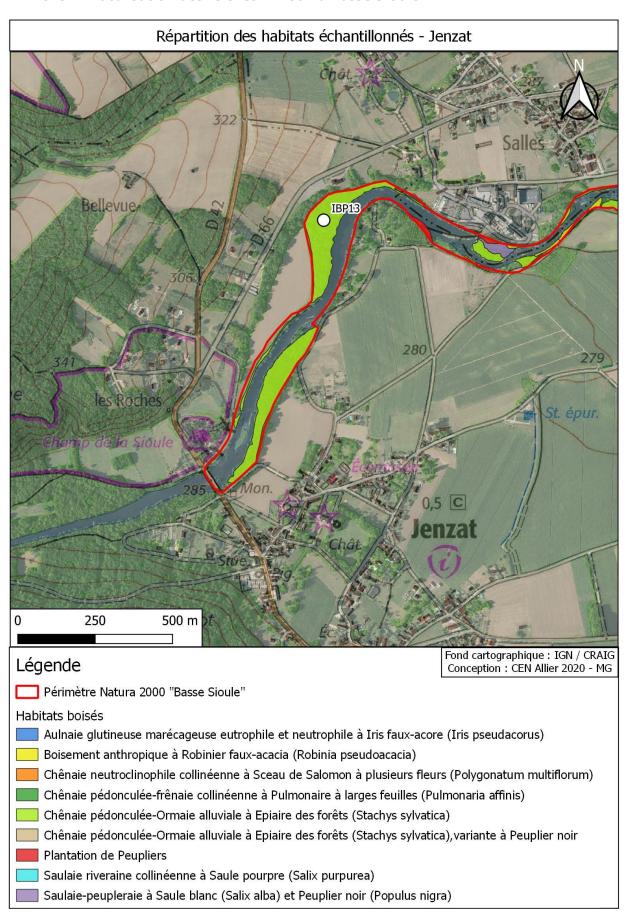
Annexe 5 : Exemples de graphes issus du fichier Excel type développé par le CNPF

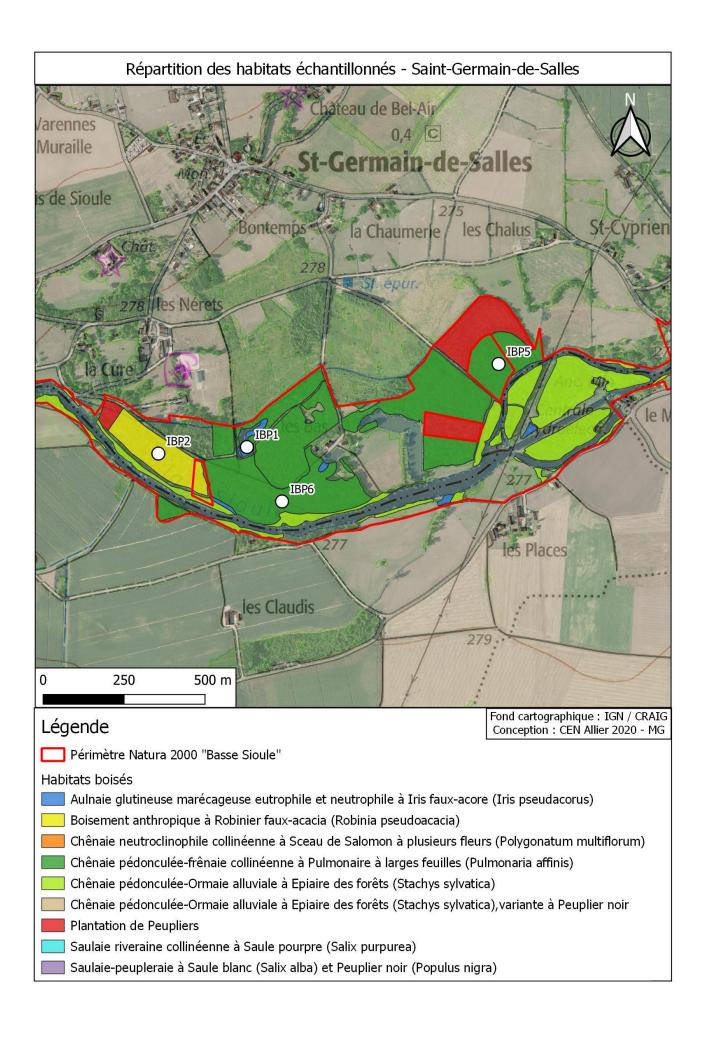
Annexe 6 : Tableau récapitulatif des résultats IBP

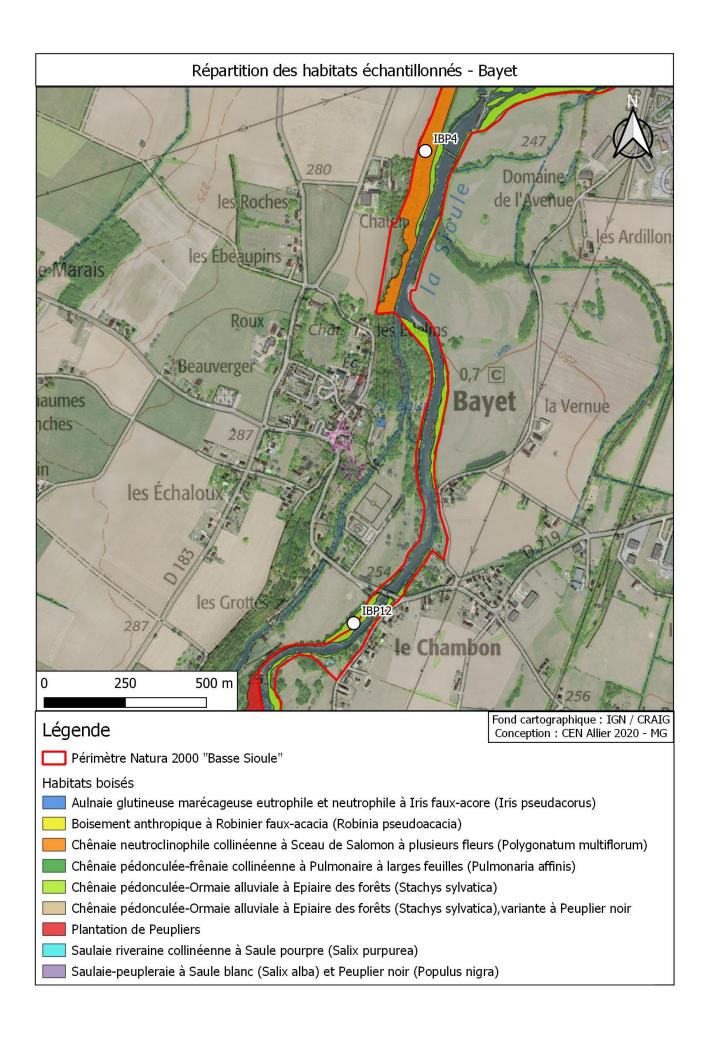
Annexe 7: Extrait de la carte d'état-major à hauteur de Saint-Germain-de-Salles

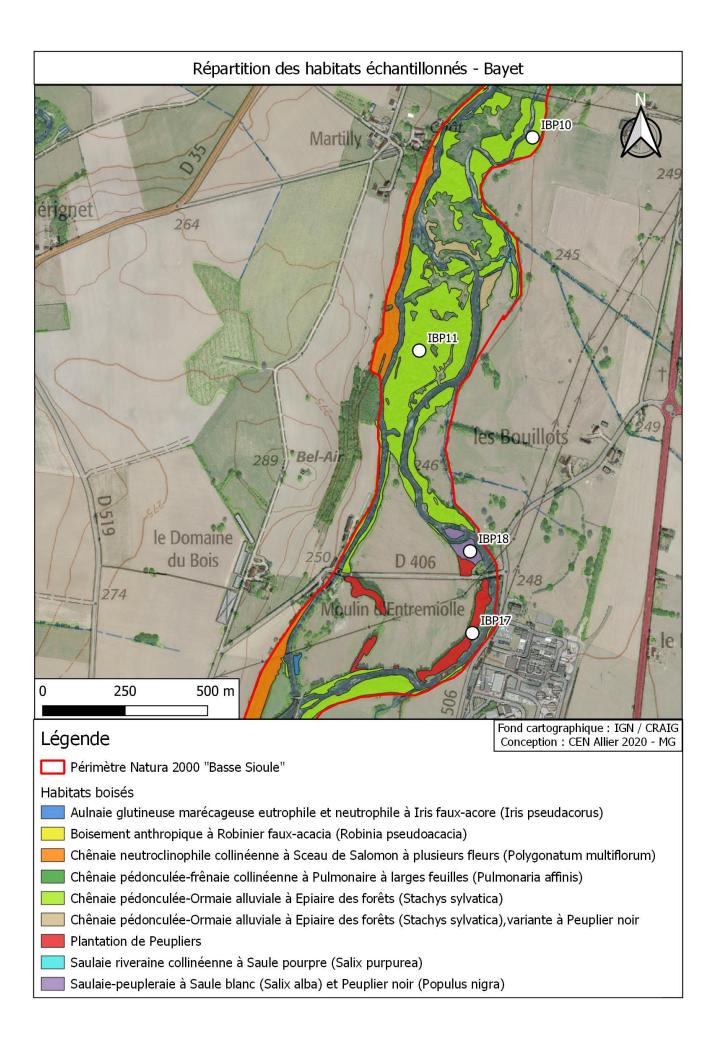
Annexe 8 : Charte Natura 2000 sur le site de la Basse Sioule

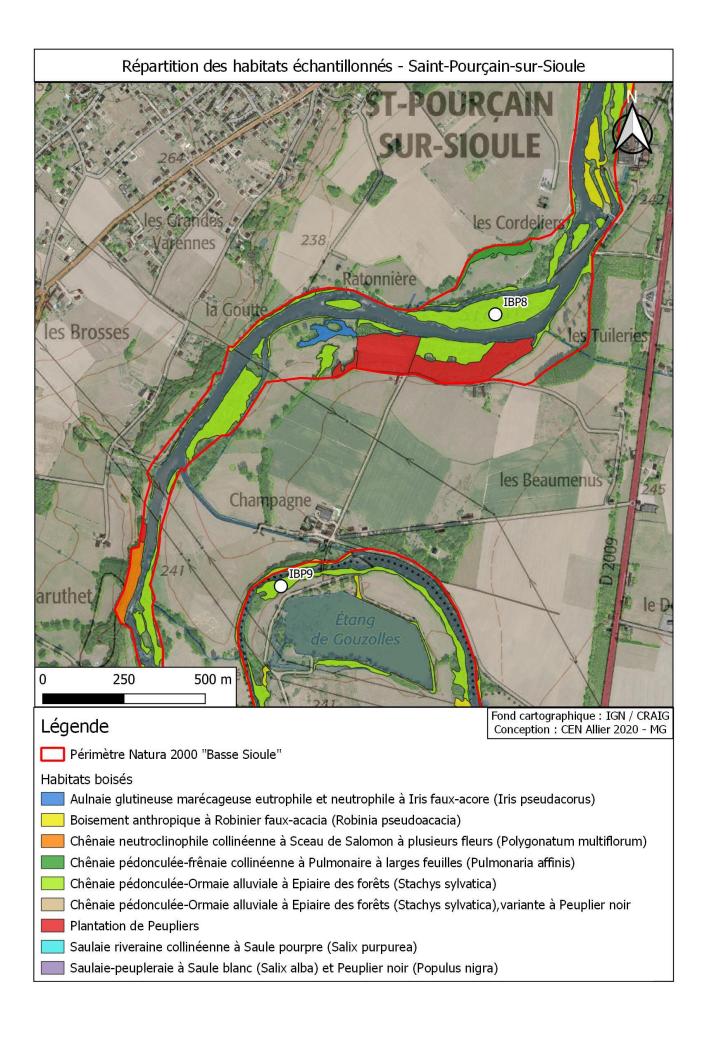
Annexe 1 : Localisation des relevés IBP sur la Basse Sioule

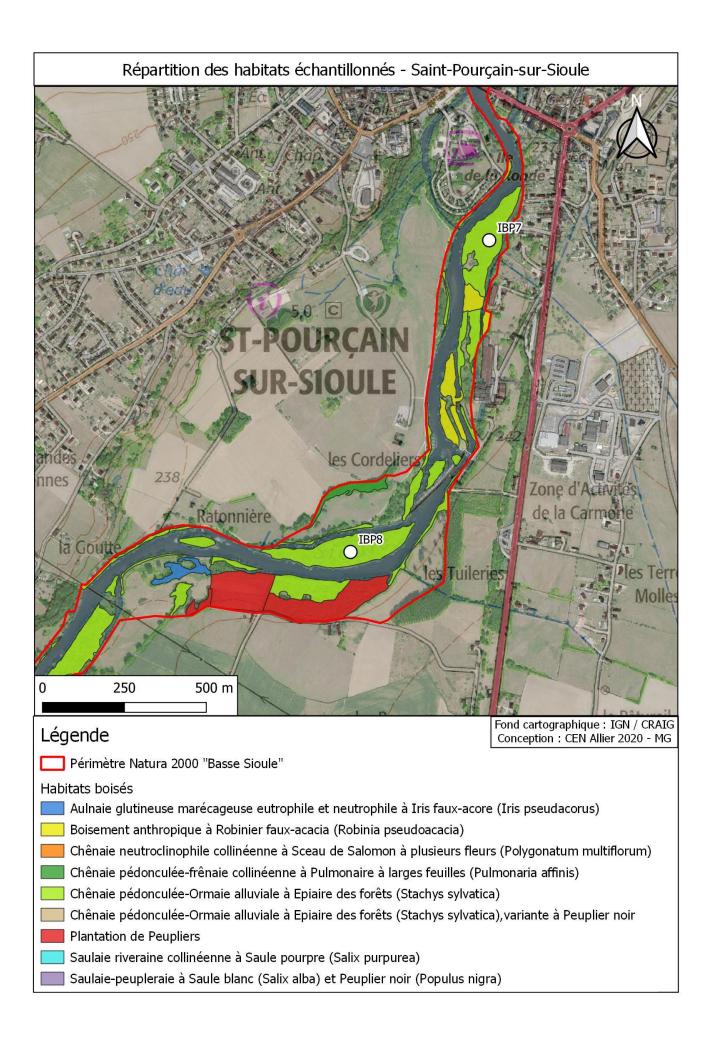


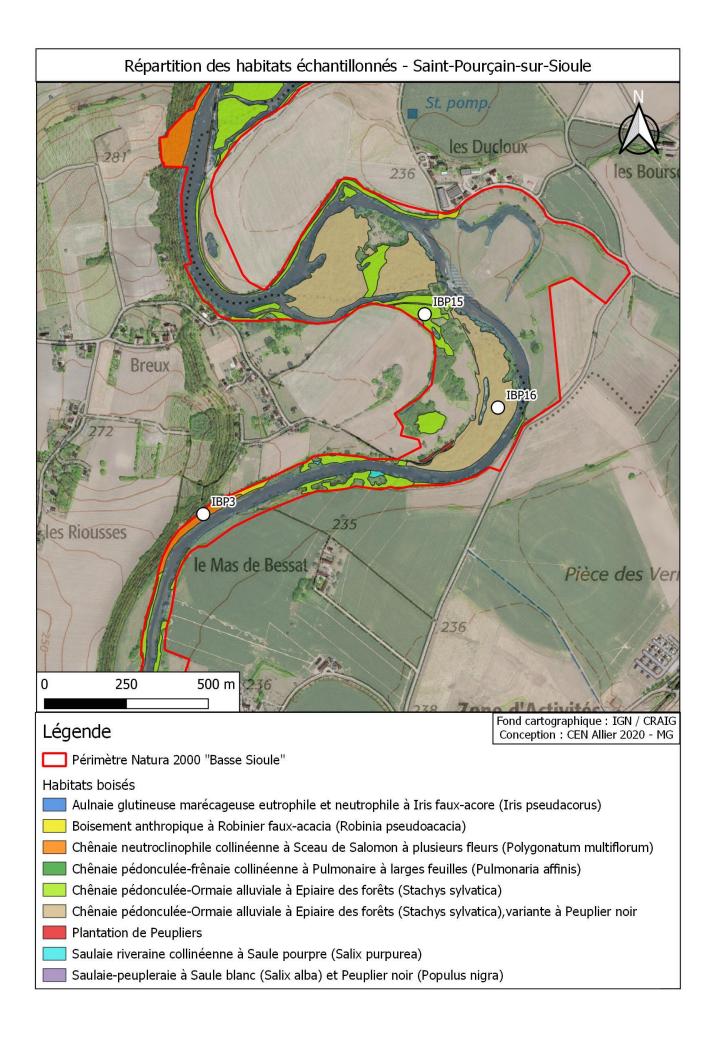


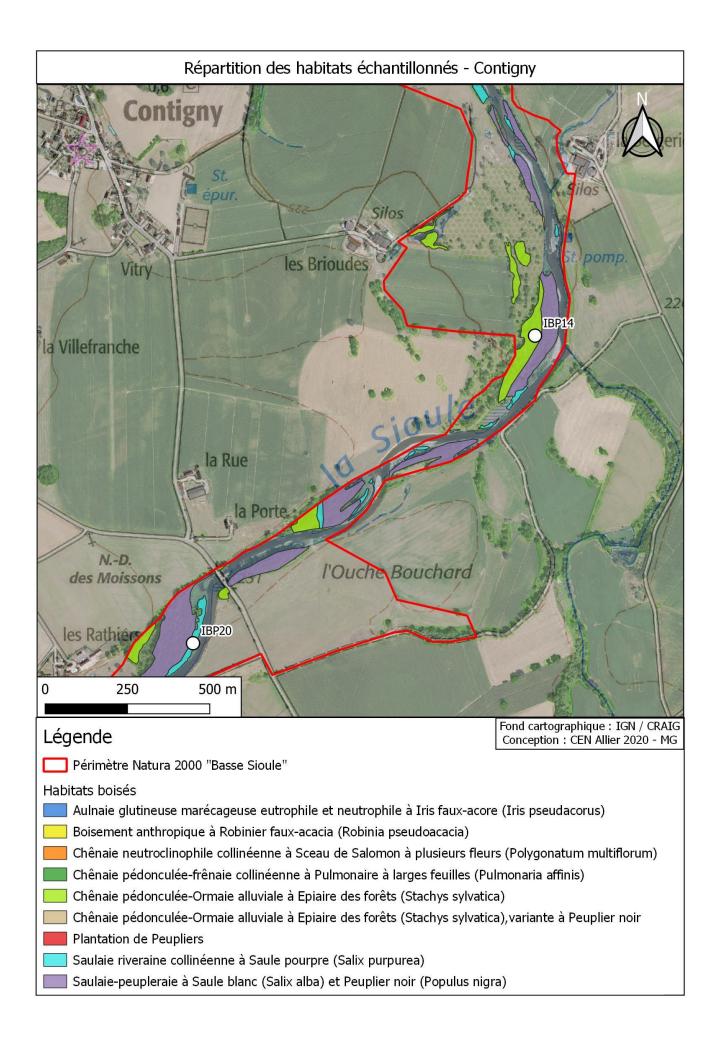


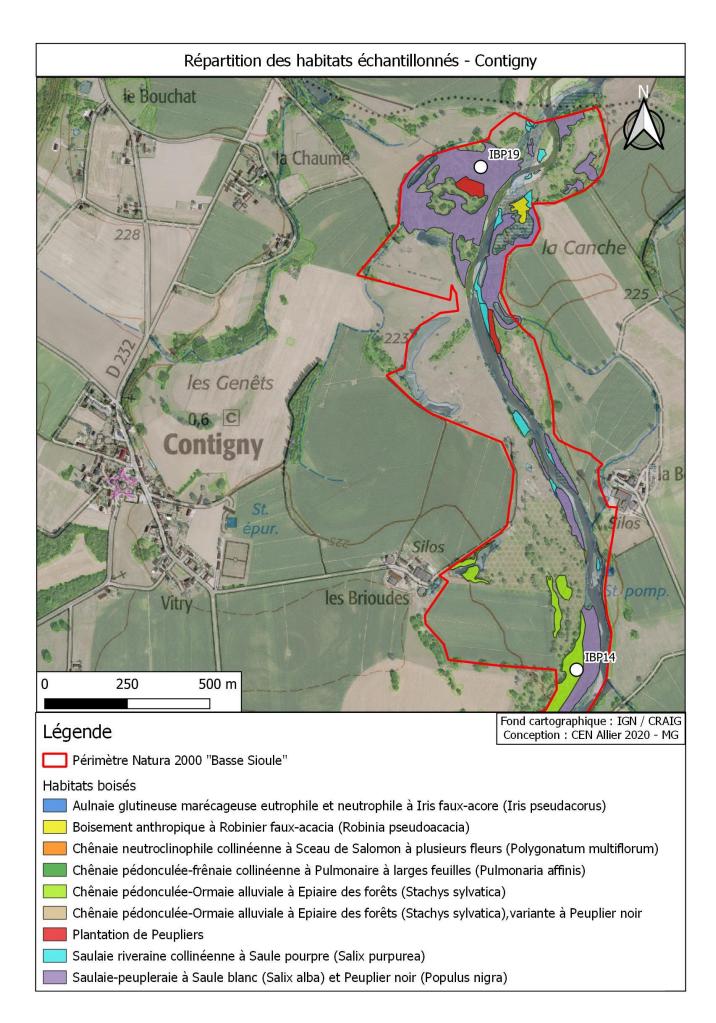












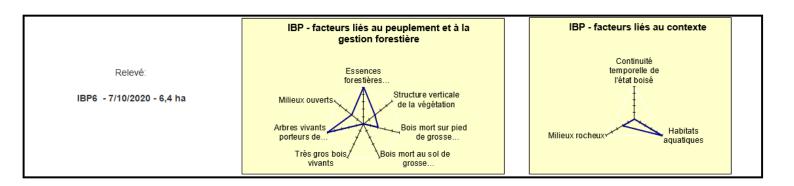
FICH	HE DE RELEVE IBP: relevé par parcours	IBP CENTE MANDRAL IS IN								
	REFERENCES DU RELEVE Nom du relevé : Date : Surf. parcourue (ha) = totale (si parcours partiel Nom des observateurs :	() =								
	Commentaire sur le relevé :									
	LOCALISATION DU RELEVE									
	Département : Commune : Forêt ou massif : Lieu-dit ou tènement : N° de parcelle : Propriétaire, gestionnaire :									
	Contact accès forêt :									
	CRITERES DE DIAGNOSTIC IBP):								
Version IBP : Domaine : atlantique / contine	Surface décrite : peuplement / type de peuplement /	placette								
Etage : planitiaire et colliné	ntal / méditerranéen / htes montagnes Type de parcours : en plein / partiel en / montagnard / subalpin / supra ou mésoméditerranéen nent fertile / peu ou très peu fertile Type de parcours : en plein / partiel Surf. parcourue Surf. totale (2 surf. parcourue)	iartiel :::								
Facteurs liés au peuplem	ent et à la gestion forestière – score =									
A - Essences autochtones	Essences autochtones présentes parmi la liste suivante, plafonnées à 5 essences (<i>italique bleu</i> : à noter que dans supra et mésoméditerranéen): Alisier, Cormier et Sorbier (= Sorbus) / Arbousier / Aulne / Bouleau / Charme houblon / Châtaignier / Chêne à feuilles caduques / Chêne à feuilles persistantes / Epicéa / Erable / Filaria (à larges feuilles) / Frêne / Hêtre / If / Mélèze / Merisier et Cerisier (=Prunus) / Micocoulier / Noyer (commun) / Olivier / Orme / Peuplier et Tremble / Pin / Poirier / Pommier / Sapin / Saule / Tilleul	0 - 2 - 5								
B - Structure verticale de la végétation	Couvert libre de l'ensemble des autochtones / surface décrite : < 10% ou ≥ 10% Strates ≥ 20% présentes : herbacée + semi-ligneuse / feuillage bas / feuillage intermédiaire / feuillage haut	0 - 2 - 5								
C - Bois mort sur pied de grosse circonférence	Nombre (plafonné à 3/ha) =	0 - 2 - 5								
D - Bois mort au sol de grosse circonférence	Nombre (plafonné à 3/ha) = Présence de petits bois morts au sol : oui / non	0 - 2 - 5								
E - Très gros bois vivants		0 - 2 - 5								
D - Bois mort au sol de grosse circonférence E - Très gros bois vivants P - Arbres vivants porteurs de dendromicrohabitats (dmh) G - Milieux ouverts	Nombre de dendromicrohabitats (compter au maxi 2 arbres/ha par type dmh ; total plafonné à 6 dmh/ha) : Cavité de pics (≥4cm) Fente ou écorce décollée formant abri Cavité des contreforts racinaires (≥10cm) Champignon polypore (≥10cm) Plage de bois sans écorce (>600cm²) Coulée de sève fraîche (sans résine) Cavité évolutive à terreau, tronc (≥10cm) Charpentière ou cime brisée (d≥20, ⊵50cm) Cavité évolutive à terreau, pied (≥10cm) Bois mort ds houppier (>20% ou d≥20, ⊵50cm) Cavité remplie d'eau (≥15cm) Liane ou gui (>25%)	0 - 2 - 5								
G - Milieux ouverts (à végétation de milieu ouvert) Facteurs liés au contexte H - Continuité temporelle	- surf. peuplements clairs (PC) > 5% surf. décrite : . oui → score 2, sauf subalpin score 5 . non (PC quasi-absents) → noter surface des 3 types : . surf. PC (m²) = . surf. trouées (m²) = . long. lisières (m) = x 2m → surf. (m²) = score 2, sauf subalpin score 5 % total = plafonné à 5% ; si >5 score 2, sf subalpin 5	0 - 2 - 5								
Facteurs liés au contexte										
H - Continuité temporelle de l'état boisé	Observer la carte de l'état-major : Sur le terrain, noter les signes de discontinuité temporelle (murette, terrasse) ou au contraire de continuité dans une zone défrichée (arbres de verger ou de prébois, zone rocheuse boisée) :	0 - 2 - 5								
I - Milieux aquatiques (d'origine naturelle ou artificielle)	humide non entretenu ou netit canal (largeur < 1 m) / Petit cours d'eau (l de 1 a 8 m) / Rivière ou fleuve									
J - Milieux rocheux (surface > 20 m²)	Types présents parmi la liste suivante (plafonnés à 2 types) : Falaise / Dalle / Lapiaz ou grande diaclase fraîche / Grotte ou gouffre / Amoncellement de blocs stables (dont éboulis stable, tas de pierre, ruine, murette > 20 m) / Affleurement de banc de galets (hors lit mineur) / Eboulis instable / Chaos de blocs > 2 m / Rocher de hauteur inférieure à celle du peuplement (gros blocs > 20 cm, paroi ou corniche rocheuse, affleurement autre que dalle ou lapiaz)	0 - 2 - 5								
TOTAL GENERAL (valeur a										
15 (10%) forts 10 (6%) 200yerns 5 (27%)	A Habitats ou espèces remarquables observés : Commentaire sur le diagnostic IBP et préconisations sylvicoles	s :1								
faible	CNPF-IDE CRPE Midi-Pyrénées INRA Dynafor -	04/00/40								

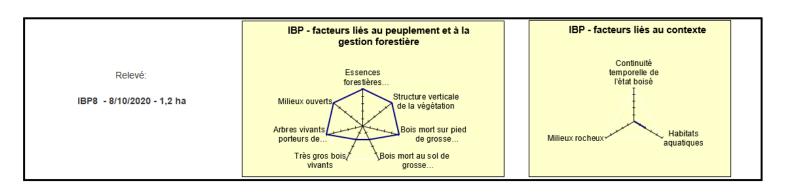
FICHE DE DEFINITION IBP - domaines atlantique et continental 1BP Facteurs liés au peuplement et à la gestion forestière Nombre de genres dans la **liste de genres** suivante (sans distinction d'espèces) à restreindre aux essences collinéen & mont. subalpin caris la fiste de gerries suivante (saris distinction d'especes) à l'estre de de l'especie de la région : Alisier, Comier et Sorbier (= Sorbus) / Aulne / Bouleau / Charme / Charme houblon / Châtaignier / Chêne à feuilles caduques / Chêne à feuilles persistantes / Epicéa / Erable / Frêne / Hêtre / If / Mélèze / Merisier et Cerisier (=Prunus) / Noyer (commun) / Orme / Peuplier et Tremble / Pin / Poirier / Pommier / Sapin / Saule / Tilleul arbre vivant h > 50 cm (quel que soit son stade de développement) ou arbre mort 0 0. 1 ou 2 0 ou 1 3 ou 4 A - Essences autochtones 5 et + 3 et + score **plafonné à 2** si le couvert libre de l'ensemble des essences autochtones < 10 % de la surface Compter le nombre de strate, quelle que soit l'essence (autochtone ou non) : - parmi les 4 strates suivantes : compter le nombre de state, queine que soit l'essence (autochtorie ou non) : - parmi les 4 strates suivantes : . strate herbacée et semi-ligneuse . sur les ligneux, strate occupée par le feuillage bas (< 7 m)/ intermédiaire (7 - 20 m)/ haut (> 20 m) - 1 ligneux est compté dans toutes les strates occupées par son feuillage - ne compter que les strates couvrant au moins 20 % de la surface décrite Compter le nombre de bois mort sur pied, quelle que soit l'essence (autochtone ou non) : - que ce soit des arbres morts, des chandelles ou des souches - hauteur ≥ 1 m et grosseur à 1,3 m : . cas général : C ≥ 120 cm (D ≥ 40 cm) . cas des stations peu à très peu fertiles et de l'étage subalpin (sauf pour les Pins) ou des essences n'atteignant jamais de très grosse dimension (Aulne blanc et A. de Corse, Erable à feuilles d'obier et E. de Montpellier, Poiriers, Pommier, Sorbiers autres qu'Alisier torminal et Cormier...): C ≥ 60 cm (D ≥ 20 cm) Compter le nombre de bois mort au sol, quelle que soit l'essence (autochtone ou non): - longueur ≥ 1m et grosseur à 1 m du gros bout : . cas général : C ≥ 120 cm (D ≥ 40 cm) . cas des stations peu à très peu fertiles et de l'étage subalpin (sauf pour les Pins) ou des essences n'atteignant jamais de très grosse dimension (Aulne blanc et A. de Corse, Erable à feuilles d'obier et E. de Montpellier, Poiriers, Pommier, Sorbiers autres qu'Alisier torminal et Cormier...): C ≥ 60 cm (D ≥ 20 cm) Compter le nombre de très gros bois, quelle que soit l'essence (autochtone ou non) : B - Structure 0: 1 ou 2 strates verticale 2:3 strates 5:4 strates de la végétation **0** : < 1 pied/ha **2** : ≥ 1 et < 3 pieds/ha **5** : 3 pieds/ha et plus C - Bois mort sur pied de grosse circonférence **0**: < 1 tronc/ha **2**: ≥ 1 et < 3 troncs/ha **5**: 3 troncs/ha et plus D - Bois mort au sol de grosse circonférence score **plafonné à 2** si les bois morts plus petits sont absents Compter le nombre de très gros bois, quelle que soit l'essence (autochtone ou non): - grosseur à 1,3 m: - cas généra! C ≥ 220 cm (D ≥ 70 cm) - cas des stations peu à très peu fertiles et de l'étage subalpin (sauf pour les Pins) ou des essences n'atteignant jamais de très grosse dimension (Aulne blanc et A. de Corse, Erable à feuilles d'obier et E. de Montpellier, Poiriers, Pommier, Sorbiers autres qu'Alisier torminal et Cormier...): C ≥ 120 cm (D ≥ 40 cm) Compter le nombre d'arbres vivants porteurs de dendromicrohabitats, quelle que soit l'essence (autochtone ou non), en utilisant la typologie ci-après : - un arbre est compté plusieurs fois s'il porte des types de dendromicrohabitats différents - un arbre portant plusieurs dendromicrohabitats d'un même type n'est compté qu'une seule fois - compter au maximum 2 arbres/ha par type de dendromicrohabitats - liste des types de dendromicrohabitats : Cavité de pics (Ø ≥ 4 cm) / Cavité des contreforts racinaires (Ø ≥ 10 cm) / Plage de bois sans écorce (stade saproxylation 1, 2 ou 3; S > 600 cm² = A4) / Cavité évolutive à terreau, de tronc (Ø ≥ 10 cm) / Cavité évolutive à terreau, de pied (Ø ≥ 10 cm) / Cavité remplie d'eau (dendrotelme; Ø ≥ 15 cm) / Fente profonde (largeur > 1 cm, profondeur > 10 cm et longueur ≥ 30 cm) ou écorce décollée formant un abri (décollement > 1 cm, largeur et hauteur > 10 cm) / Champignon polypore (pérenne ou annuel ; Ø ≥ 10 cm) / Coulée de sève fraîche (≥ 20 cm, sans résine) / Charpentière ou cime récemment brisée (Ø ≥ 20 cm et longueur ≥ 50 cm) / Bois mort dans le houppier (> 20 % vol. branches vivantes + mortes ou 1 branche morte Ø ≥ 20 cm) / Bois mort dans le houppier (> 20 % vol. branches vivantes + mortes ou 1 branche morte Ø ≥ 20 cm et longueur ≥ 50 cm) / Liane (> 25 % surface du tronc ou du houppier) ou gui (> 25 % du houppier) Compter le nombre de très gros bois, quelle que soit l'essence (autochtone ou non) : 0 : < 1 arbre/ha 2 : ≥ 1 et < 5 arbres/ha 5 : 5 arbres/ha et plus E - Très gros bois vivants Arbres vivants 0: < 1 arbre/ha porteurs de dendro-2 : ≥ 1 et < 6 arbres/ha 5 : 6 arbres/ha et plus microhabitats Relever la surface occupée par les milieux ouverts : - définis par la présence d'une végétation spécifique de milieu ouvert : plantes à fleurs et strate herbacée, floraison abondante sur ronce, genêt... - milieux ouverts permanents (pelouses...) ou temporaires (coupes...) - en additionnant le % de milieux ouverts par rapport à la surface décrite, des 3 cas suivants : . trouée ou clairière dans le peuplement décrit : compter 2 lisières ; en bordure : compter 1 lisière de chemin (traversant le peuplement décrit : compter 2 lisières ; en bordure : compter 1 lisière) ou lisière avec un espace ouvert (en bordure du peuplement décrit) : lande, pré, culture, trouée, clairière, peuplement ouvert ; surface calculée en prenant une largeur standard de 2 m (ex. : 35 m de lisière → 70 m²) - peuplement peu dense ou à feuillage clair, sans trouées nettement identifiables - prevte résultant de l'instoire ou des conditions stationnelles mais pouvant être modifiés par l'activit collinéen & subalpin montagnard G - Milieux 0 0% < 1% ou > 5% 2 1 à 5% 5 1 à 5% > 5% Facteurs liés au contexte, résultant de l'histoire ou des conditions stationnelles, mais pouvant être modifiés par l'activité peuplement ne faisant pas partie d'une forêt ancienne ou ayant été totalement La continuité temporelle de l'état boisé sera évaluée en synthétisant différentes informations au bureau : observer la carte de l'état-major (1818-1866, www.geoportail.fr) qui localise les forêts anciennes observer la carte de l'état-major (1818-1866, www.geoportail.fr) qui localise les forêts anciennes consulter d'éventuels documents historiques postérieurs à cette carte (document d'aménagement...) qui pourraient indiquer un défrichement ; H - Continuité défriché defriche forêt ancienne probable (limite imprécise) ou ayant été défriché en partie peuplement faisant nettement partie d'une forêt ancienne et a priori non défriché depuis temporelle de l'état noter les signes de discontinuité temporelle (murette, terrasse...) qui confirme ou infirme les noter les signes de alscontinuite temporeile (murette, terrasse...) qui confirme ou infirme les données de la carte de l'état-major . en zones défrichées, noter les éléments de continuité (très vieux arbres de verger ou de prébois, zone rocheuse restée boisée...) qui attestent d'une discontinuité seulement partielle (→ score 2) Compter les types de milieux aquatiques : - dans la liste suivante : Source ou suintement / Ruisselet, fossé humide non entretenu ou petit canal (dans la liste suivante : Source ou suintement / Ruisselet, fossé humide non entretenu ou petit canal (dans la liste suivante : Source ou suintement / Ruisselet, fossé humide non entretenu ou petit canal (dans la liste suivante : Source ou suintement / Ruisselet, fossé humide non entretenu ou petit canal (dans la liste suivante liste suivante de l'estate de l'estate l'es (largeur < 1 m) / Petit cours d'eau (l de 1 à 8 m) / Rivière ou fleuve, estuaire ou delta (l > 8 m) / Bras mort / Lac ou plan d'eau profond / Etang, lagune ou plan d'eau peu profond / Mare ou autre petit point d'eau / Tourbière / Zone marécageuse - d'origine naturelle ou artificelle 0 : aucun type 2 : 1 seul type 5 : 2 types et plus I - Milieux aquatiques permanents ou temporaires (mais présents en dehors des épisodes de crue) situés à l'intérieur ou en bordure du peuplement décrit - situes a l'interieur ou en bordure du peuplement decrit Compter les types de milieux aquatiques : - dans la liste suivante : Falaise (de hauteur supérieure à celle du peuplement) / Dalle / Lapiaz ou grande diaclase fraîche / Grotte ou gouffre / Amoncellement de blocs stables (dont éboulis stable, tas de pierre, ruine, murette > 20 m) / Affleurement de banc de galets (hors li mineur) / Eboulis instable / Chaos de blocs > 2 m / Rocher de hauteur inférieure à celle du peuplement (gros blocs > 20 cm, paroi ou corniche rocheuse, affleurement autre que dalle ou lapiaz) - ne compter un type que si sa surface cumulée > 20 m² - situés à l'intérieur ou en bordure du peuplement décrit 0 : aucun type 2 : 1 seul type 5 : 2 types et plus J - Milieux

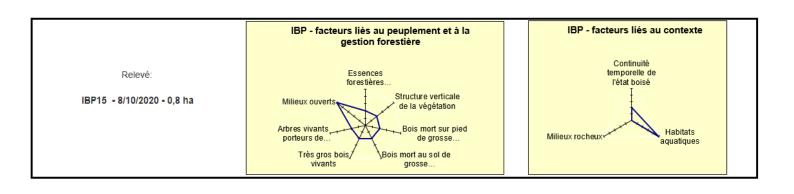
Annexe 4 : Extrait du fichier Excel type de saisie des données

																			V/	ALEURS IBP	,				
						CRITER	RES DE DIAGNOSTIC IBP					OBSERVATIONS Facteurs liés au								peuplement et à la gestion				contex	
												A B C D E F G										Н	H I J		
Nom du relevé	Date	Surface parcourue (ha)	version IBP	Domaine biogéographique	Etage de végétation	Echelle de relevé	Méthode d'évaluation	Fertiné	Forme d'humus	Station	Catalogue de référence	Espèces ou habitats remarquables	Commentaires sur le relevé	Utilisation	Essences forestières autochtones	Structure verticale de la végétation	Bois mort sur pied de "grosse"	circonterence Bois mort au sol de "grosse"	circonférence Très gros bois	vivants Arbres vivants porteurs de	micronapitats Milieux ouverts	Continuité temporelle de l'état boisé	Habitats aquatiques	Milier v rocheux	
exemple	01/06/10	1	v2.6,3 AC	Atlantique	Planitiaire et collinéen	Peuplement	Parcours en plein	Peu ou très peu fertile		<u> </u>					2	5	2	5	2	. 5	2	2	2	0	
l i	07/10/20	0,2	v2.6.3 AC	Continental	Planitiaire et collinéen	Peuplement	Parcours en plein	Moyennement fertile à fertile							2	0	0	0	0	5	0	0	5	0	
2	07/10/20	3,1	v2.6.3 AC	Continental	Planitiaire et collinéen	Peuplement	Parcours en plein	Moyennement fertile à fertile				T			0	2	0	0	0	5	5	0	2	0	
3	08/10/20	0,7	v2.6.3 AC	Continental	Planitiaire et collinéen	Peuplement	Parcours en plein	Moyennement fertile à fertile							2	2	2	2	0	5	0	0	2	2	
1	07/10/20	3,9	v2.6.3 AC	Continental	Planitiaire et collinéen	Peuplement	Parcours en plein	Moyennement fertile à fertile				T			2	2	0	0	0	5	0	0	2	0	
5	07/10/20	2,8	v2.6.3 AC	Continental	Planitiaire et collinéen	Peuplement	Parcours en plein	Moyennement fertile à fertile							2	2	2	0	0	2	2	0	2	0	
3	07/10/20	6,4	v2.6.3 AC	Continental	Planitiaire et collinéen	Peuplement	Parcours en plein	Moyennement fertile à fertile				T			5	2	2	0	0	5	2	0	5	2	
,	08/10/20	0,6	v2.6.3 AC	Continental	Planitiaire et collinéen	Peuplement	Parcours partiel	Moyennement fertile à fertile							5	2	5	2	2	5	2	0	5	C	
3	08/10/20	1,2	v2.6.3 AC	Continental	Planitiaire et collinéen	Peuplement	Parcours partiel	Moyennement fertile à fertile				T			5	5	5	2	2	5	5	0	2	0	
9	08/10/20	0,7	v2.6.3 AC	Continental	Planitiaire et collinéen	Peuplement	Parcours en plein	Moyennement fertile à fertile				1			2	2	2	2	2	5	5	0	2	0	
0	08/10/20	0,7	v2.6.3 AC	Continental	Planitiaire et collinéen	Peuplement	Parcours en plein	Moyennement fertile à fertile				T			2	0	2	0	2	5	5	0	2	0	
1	07/10/20	4	v2.6.3 AC	Continental	Planitiaire et collinéen	Peuplement	Parcours partiel	Moyennement fertile à fertile				1			2	5	2	2	2	5	5	2	5	0	
2	07/10/20	0,6	v2.6.3 AC	Continental	Planitiaire et collinéen	Peuplement	Parcours en plein	Moyennement fertile à fertile				1			5	5	5	5	5	5	5	2	5	0	
3	07/10/20	0,6	v2.6.3 AC	Continental	Planitiaire et collinéen	Peuplement	Parcours partiel	Moyennement fertile à fertile							5	2	5	0	5	5	5	0	2	0	
14	08/10/20	1,3	v2.6.3 AC	Continental	Planitiaire et collinéen	Peuplement	Parcours en plein	Moyennement fertile à fertile				1			2	2	2	2	0	2	5	0	0	0	
5	08/10/20	0,8	v2.6.3 AC	Continental	Planitiaire et collinéen	Peuplement	Parcours en plein	Moyennement fertile à fertile							2	2	2	2	2	2	5	2	5	0	
16	08/10/20	2,3	v2.6.3 AC	Continental	Planitiaire et collinéen	Peuplement	Parcours partiel	Moyennement fertile à fertile				T			2	2	2	0	2	2	5	0	2	2	
7	07/10/20	1,2	v2.6.3 AC	Continental	Planitiaire et collinéen	Peuplement	Parcours en plein	Moyennement fertile à fertile		T		1			0	0	0	2	0	2	5	0	2	0	
3	07/10/20	0,4	v2.6.3 AC	Continental	Planitiaire et collinéen	Peuplement	Parcours en plein	Moyennement fertile à fertile			T	T			2	0	5	0	0	5	5	0	2	0	
)	08/10/20	5,7	v2.6.3 AC	Continental	Planitiaire et collinéen	Peuplement	Parcours en plein	Moyennement fertile à fertile		1					5	0	2	0	2	2	5	0	5		
D	05/10/20	0,4	v2.6.3 AC	Continental	Planitiaire et collinéen	Peuplement	Parcours en plein	Movennement fertile à fertile		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1	T			2	2	0	. 0	. 0	5	2	0	2	1	

Annexe 5 : Exemples de graphes issus du fichier Excel type développé par le CNPF







Annexe 6 : Tableau récapitulatif des résultats IBP

IBP

Indice de Biodiversité Potentielle

IDF-CNPF, INRA Dynafor, CRPF Midi-Pyrénées (fichier Excel v2.1)

ETUDE: 1NA-BSIO_Boisements_2020

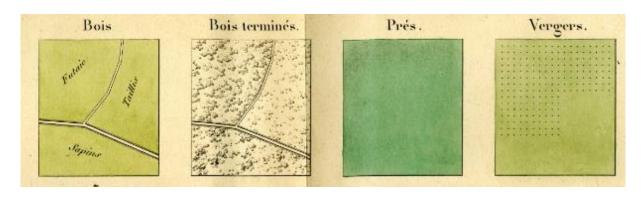
SITE: N2000 Basse Sioule

С	aractéristiq	ues du re	elevé		IBP	: fa	cteur		au	peupl restiè	eme	_	8	gestion	I	BP:	fact	eurs lié	s au con	texte		IBP to	tal
					Α	В	С	D	Е	F	G	Vale	ur IBP		Н	ı	J	Vale		Vale	ur IBP		
Réf. relevé (modifiable)	Nom du relevé	Date	Surface parcourue (ha)	Surface totale (ha)	Essences forestières autochtones	Structure verticale de la végétation	Bois mort sur pied de grosse circonférence	Bois mort au sol de grosse circonférence	Très gros bois vivants	Arbres vivants porteurs de microhabitats	Milleux ouverts	absolue	relative (% valeur max)	classe	Continuité temporelle de l'état boisé	Habitats aquatiques	Milleux rocheux	absolue	relative (% valeur max)	classe	absolue	relative (% valeur max)	classe
1	IBP1	07/10/20	0,2	0,2	2	0	0	0	0	5	0	7	20%	faible	0	5	0	5	33%	faible	12	24%	assez faible
2	IBP2	07/10/20	3,1	3,1	0	2	0	0	0	5	5	12	34%	assez faible	0	2	0	2	13%	faible	14	28%	assez faible
3	IBP3	08/10/20	0,7	0,7	2	2	2	2	0	5	0	13	37%	assez faible	0	2	2	4	27%	faible	17	34%	assez faible
4	IBP4	07/10/20	3,9	3,9	2	2	0	0	0	5	0	9	26%	assez faible	0	2	0	2	13%	faible	11	22%	assez faible
5	IBP5	07/10/20	2,8	2,8	2	2	2	0	0	2	2	10	29%	assez faible	0	2	0	2	13%	faible	12	24%	assez faible
6	IBP6	07/10/20	6,4	6,4	5	2	2	0	0	5	2	16	46%	moy.	0	5	2	7	47%	moy.	23	46%	moy.
7	IBP7	08/10/20	0,6	2,3	5	2	5	2	2	5	2	23	66%	assez forte	0	5	0	5	33%	faible	28	56%	moy.
8	IBP8	08/10/20	1,2	2,8	5	5	5	2	2	5	5	29	83%	forte	0	2	0	2	13%	faible	31	62%	assez forte
9	IBP9	08/10/20	0,7	0,7	2	2	2	2	2	5	5	20	57%	moy.	0	2	0	2	13%	faible	22	44%	moy.
10	IBP10	08/10/20	0,7	0,7	2	0	2	0	2	5	5	16	46%	moy.	0	2	0	2	13%	faible	18	36%	assez faible
11	IBP11	07/10/20	4,0	6,5	2	5	2	2	2	5	5	23	66%	assez forte	2	5	0	7	47%	moy.	30	60%	moy.
12	IBP12	07/10/20	0,6	0,6	5	5	5	5	5	5	5	35	100%	forte	2	5	0	7	47%	moy.	42	84%	forte
13	IBP13	07/10/20	0,6	2,9	5	2	5	0	5	5	5	27	77%	assez forte	0	2	0	2	13%	faible	29	58%	moy.
14	IBP14	08/10/20	1,3	1,3	2	2	2	2	0	2	5	15	43%	moy.	0	0	0	0	0%	faible	15	30%	assez faible
15	IBP15	08/10/20	0,8	0,8	2	2	2	2	2	2	5	17	49%	moy.	2	5	0	7	47%	moy.	24	48%	moy.
16	IBP16	08/10/20	2,3	4,9	2	2	2	0	2	2	5	15	43%	moy.	0	2	2	4	27%	faible	19	38%	assez faible
17	IBP17	07/10/20	1,2	1,2	0	0	0	2	0	2	5	9	26%	assez faible	0	2	0	2	13%	faible	11	22%	assez faible
18	IBP18	07/10/20	0,4	0,4	2	0	5	0	0	5	5	17	49%	moy.	0	2	0	2	13%	faible	19	38%	assez faible
19	IBP19	08/10/20	5,7	5,7	5	0	2	0	2	2	5	16	46%	moy.	0	5	0	5	33%	faible	21	42%	moy.
20	IBP20	05/10/20	0,4	0,4	2	2	0	0	0	5	2	11	31%	assez faible	0	2	0	2	13%	faible	13	26%	assez faible

Annexe 7 : Extrait de la carte d'état-major à hauteur de Saint-Germain-de-Salles



Extrait de la légende de la carte d'état-major :



CHARTE NATURA 2000 DU SITE FR 830 1017 « BASSE SIOULE »





CHARTE NATURA 2000 Site FR 8301017 « Basse-Sioule »

L'adhérent s'engage à respecter l'ensemble des engagements suivants : (Cocher les milieux sur lesquels le(s) signataire(s) s'engage(nt)).

Engagements

<u>Rappel</u>: les activités de chasse et de pêche sont exclusivement encadrées par la législation départementale. Le réseau Natura 2000 n'induit aucune réglementation supplémentaire pour leur pratique.

La structure animatrice fournira aux propriétaires les cartographies de localisation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire lorsque cela est nécessaire à la mise en œuvre et aux respects des différents engagements souscrits. La structure animatrice réalisera les états des lieux nécessaires aux points de contrôle lors des signatures de charte.

☐ TOUS MILIEUX

Engagements soumis à contrôles :

① Autoriser et faciliter l'accès aux parcelles à la structure animatrice (ou ses prestataires) pour la réalisation d'inventaires ou de suivis scientifiques. Les dates de passage et la qualité des personnes amenées à réaliser ces opérations seront communiquées préalablement. L'accès à la parcelle se fait aux risques et périls des personnes. En cas d'incident, la responsabilité civile du propriétaire ne pourra être engagée.

Point de contrôle : bilan d'activités annuel de la structure animatrice

② Ne pas introduire ni favoriser la propagation d'espèces végétales ou animales envahissantes (cf. liste en annexe 6). Obligation de consulter la structure animatrice et de suivre ses prescriptions (en évitant la lutte chimique) en cas d'intervention visant à lutter contre la propagation des espèces ou pour la réalisation de travaux ou d'aménagements relevant soit d'intervention sur des zones infestées, soit de mouvements de matériaux en berges (déblais remblais). Les prescriptions de la structure animatrice ne devront pas entraîner de surcouts relevant alors d'un Contrat Natura 2000.

Cet engagement $n^{\circ}2$ n'est pas applicable à la gestion courante des plantations existantes de robinier fauxacacia.

<u>Point de contrôle</u> : Contrôle de la réalisation de travaux sur place, correspondance et bilan d'activités annuel de la structure animatrice

③ Informer et associer préalablement la structure animatrice en cas de mise en place de projets et travaux d'aménagement touristiques et de loisirs.

<u>Point de contrôle</u> : Contrôle de la réalisation de projets ou aménagements sur place, correspondance et bilan d'activités annuel de la structure animatrice

Avril 2009 Page 1

CHARTE N	LATURA 2	OOO BUILDITE	ED 020	1017	BASSE SIQUIF	

① En cas de présence d'une espèce animale ou végétale d'intérêt patrimonial localisée sur la parcelle, respecter une zone de tranquillité en période de reproduction (espèce animale) ainsi que l'intégrité de la station (espèce végétale) en tenant compte des simples recommandations faites par la structure animatrice. Cette dernière fournira l'ensemble des informations nécessaires au respect de cet engagement (périodes, localisation, prescriptions).. Les précautions envisagées n'amèneront pas de surcoût financier pour l'exploitant ou le propriétaire. (cf. liste des espèces en annexe 7)

<u>Point de contrôle</u> : correspondance et bilan d'activités annuel de la structure animatrice, état des lieux du document d'objectifs, calendrier des travaux fournis par le propriétaire

© Informer les mandataires et toute autre personne intervenant sur les parcelles des engagements souscrits dans la charte et au besoin modifier les mandats au plus tard à la date de leur renouvellement afin de les rendre conformes. Cette information préalable ne sera nécessaire que si l'intervenant peut avoir des pratiques contraires aux dispositions de la charte.

<u>Point de contrôle</u> : possession d'un exemplaire de la charte par l'intervenant, vérification sur pièce du mandat modifié

□ PARCELLES AGRICOLES

Engagements soumis à contrôles :

① Absence de retournement des prairies permanentes engagées dans la charte, et maintien de leur caractère naturel.

<u>Point de contrôle</u>: Déclaration PAC, définition initiale des prairies et vérification au bout de 5 ans de du maintien des prairies

② Préserver les zones ouvertes prairiales en ne réalisant ni de nouvelle mise en culture, ni de boisement, hormis pour la plantation de haie ou d'arbres isolés et travaux de restauration de la ripisylve validés par la structure animatrice.

<u>Point de contrôle :</u> Evolution de la déclaration PAC, contrôle administratif de l'absence de demande d'aide au boisement et aux cultures

③ Conservation des haies existantes avec leurs vieux arbres et hauts-jets et autres éléments paysagers (arbres isolés, alignements) excepté en cas de danger pour les biens ou les personnes. La notion de danger sera établie par un avis de la structure animatrice sur sollicitation de l'ayant droit et en présence de l'agriculteur et du propriétaire concerné.

Point de contrôle :.Contrôle sur place du maintien de ces éléments, demande de l'ayant droit pour une expertise de danger, clichés photographiques annuels ou en cas de danger imminent

 Préservation des zones humides: pas de drainage, d'assèchement, de nivellement, de comblement des zones humides (quelque soit leur taille) et des zones d'écoulements préférentiels. Dans la cadre de l'exploitation agricole de la parcelle l'écoulement des eaux superficielles reste autorisé dans la limite de rigoles de 30 x 30 cm maximum sans modification du caractère humide du secteur.

Avril 2009 Page 2

CHARTE N	ATURA 2000 DU SITE	FR 830 1017	" BASSE SIQUIE

Le caractère humide sera défini par la structure animatrice selon les critères de définition et de délimitation de l'arrêté du 24 juin 2008 paru au JO du 09/07/08.

<u>Point de contrôle</u> : Contrôle sur place de l'absence de réalisation de ces travaux, définition initiale du caractère humide de la parcelle et vérification au bout de 5 ans de du maintien de son caractère humide

☐ FORÊTS ALLUVIALES, MEGAPHORBIAIES ET AUTRES BOISEMENTS

Engagements soumis à contrôles :

① Absence de plantation de boisements artificiels (peupliers, résineux et espèces non autochtones) à moins de 10 mètres de la rivière.

<u>Point de contrôle</u> : Contrôle initial de l'absence de plantations et vérification à l'échéance des 5 ans, contrôle administratif lors de la demande d'aide au boisement

② Maintien d'un corridor écologique ou zone tampon de forêt alluviale d'au minimum 10 mètres de large au droit de la rivière, lorsque celui-ci existe à la date de signature de la Charte, pour les plantations et les cultures existantes.

Point de contrôle : Contrôle initial et vérification à l'échéance des 5 ans

③ Ne pas réaliser de coupes rases de la ripisylve, d'arrachage, de destruction et de plantation sauf travaux de restauration et de gestion validés par la structure animatrice ou dans un cadre réglementaire de protection des biens et des personnes.

Point de contrôle : Contrôle sur place, correspondance et bilan d'activités annuel de la structure animatrice

<u>Point de contrôle</u> : Contrôle initial et vérification à l'échéance des 5 ans, bilan annuel de la structure animatrice

☐ RIVIERES ET COURS D'EAU

Engagements soumis à contrôles :

① Informer la structure animatrice en cas d'érosion des berges du cours d'eau ou d'une annexe hydraulique (boires, reculs). Réalisation de nouvelles protections de berges uniquement par des techniques de génie végétal.

<u>Point de contrôle</u> : correspondance et bilan d'activités annuels de la structure animatrice, vérification des autorisations administratives pour la réalisation d'enrochements

Avril 2009 Page 3

Charte Natura 2000 du site FR 830 1017 « Basse Sioule »
© Consulter la structure animatrice ou l'ONEMA pour tout projet de travaux sur le lit des cours d'eau, en dehors des opérations soumises à déclaration ou autorisation dans le cadre de la réglementation liée à la Loi sur l'Eau.
<u>Point de contrôle</u> : demandes réalisés à l'ONEMA, verbalisations de l'ONEMA, correspondance et bilan d'activités annuels de la structure animatrice, autorisations administratives au titre de la Loi sur l'eau
③ Préservation des annexes hydrauliques (boires, reculs) quelque soit leur taille: pas de drainage, d'assèchement, de nivellement, de comblement ou de prélèvement d'eau sauf travaux de restauration validés par la structure animatrice.
<u>Point de contrôle</u> : Contrôle initial et vérification à l'échéance des 5 ans, bilan d'activités annuels de la structure animatrice, suivi des autorisations administratives
① Arrêt des turbines en période de dévalaison des anguilles pour un temps maximum de 24heures. Les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de cet engagement seront fournies par la structure animatrice ou un organisme compétent.
Point de contrôle : rapport de production hydroélectrique
☐ ELEMENTS PONCTUELS DU PATRIMOINE (en particulier gîtes à chauves-souris)
① Prévenir la structure animatrice en cas de projet de travaux sur les ponts, bâtiments et autre type de gîte d'hibernation et de reproduction des chauves-souris. Suivre les prescriptions communiquées concernant les différentes opérations (réfection, fermeture, restauration, éclairage)
<u>Point de contrôle</u> : correspondance et bilan d'activités annuels de la structure animatrice, contrôle sur place du respect des préconisations
CLAUSE PARTICULIERE
Lorsque le propriétaire contractant n'est pas l'exploitant des terrains engagés dans la Chate, il s'engage à soustraire au montant du loyer annuel au moins 50% du montant de l'exonération. Pour ce contrat, la valeur retenue par les partie est de%

Avril 2009 Page 4

	Charte Natura 2000 du site FR 830 1017 « Basse Sioule
	J
Ī	RECOMMANDATIONS

Ces recommandations sont données à titre informatif. Elles constituent un guide des bonnes pratiques. La signature de la Charte n'oblige pas à leur respect et elles ne font l'objet d'aucun contrôle administratif.

Tous milieux

- Résorber les points de décharge et mettre en place une information d'interdiction de dépôts de déchets, ne pas déposer de déchets (gravats, ordures...).
- Ne pas pratiquer ni autoriser le passage des véhicules motorisés de loisirs (motos, quads, 4x4...) en dehors des chemins ouverts à la circulation (chemins publics ou privés non interdits d'accès et praticables par un véhicule de tourisme non adapté au tout-terrain). Cette recommandation n'est pas applicable dans le cadre de l'utilisation de véhicules pour assurer la sécurité des biens et des personnes, d'engins d'exploitation ou d'entretien des parcelles agricoles, forestières ou de travaux validés au préalable par la structure animatrice.
- Maintenir des arbres morts ou sénescents et arbres sains à cavités

Parcelles agricoles

- Limiter l'utilisation d'engrais et de pesticides chimiques
- Favoriser l'élimination mécanique des refus de pâturage
- Ne pas réensemencer les prairies permanentes engagées

Rivières et cours d'eau

- Maintenir la propreté en bord de cours d'eau, ne pas déposer de déchets et substances polluantes telles que des huiles ou des hydrocarbures.
- Adapter la gestion piscicole aux exigences du milieu
- Gestion raisonnée des embâcles : maintenir les embâcles naturellement stabilisés en berges ou dans le lit du cours d'eau et orientés dans le sens du courant. Pas d'enlèvement systématique excepté pour ceux situés directement en amont d'un ouvrage d'art ou d'un ouvrage hydroélectrique, ou susceptible de provoquer localement un affouillement ou une érosion des berges.
- Absence d'utilisation de traitement phytosanitaire à moins de 10 mètres en bordure du cours d'eau

Sources :

[«] Bilan des retours d'expériences sur les espèces envahissantes du Bassin Loire Bretagne et recommandations de gestion » restitution de la réunion du 9 mars 2007

[«] Les végétaux envahissants et potentiellement envahissants sur le territoire du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, Molinier V., 2004

ANNEXE 1 ESPECES VEGETALES ENVAHISSANTES EN REGION AUVERGNE (Liste non exhaustive)

ESPECES DES BASSINS ET COURS D'EAU

Jussie

Ludwigia grandiflora/urugayensis

Ludwigia peploïdes

Myriophylle du brésil

Myriophyllum aquaticum

Elodée dense

Elodea/Egeria densa

Elodea canadensis Elodea nuttallii

Lagarosiphon

- Lagarosiphon major

ARBRES ET ARBUSTES

Renouée

Fallopia japonica

Fallopia sachalinensis

Fallopia x bohemica

Baccharis

Baccharis halimifolia

Érable negundo

Acer negundo

Buddléia

Buddleja davidii

Robinier faux acacia

Robinia pseudoacacia

Ailanthe glutineux

- Ailanthus altissima

PLANTES HERBACEES

Aster

Aster novi-belgii, Aster laevis

Aster lanceolatus, Aster novae-angliae

Aster x versicolor, Aster x salignus

Paspale

Paspalum distichum

Séneçon du cap

Seneçio inequidens

Ambroisie

- Ambrosia artemisiifolia

Berce du Caucase

- Heracleum mantegazzianum

Vergerette

Conyza canadensis Conyza sumatrensis

Conyza bonariensis

Verge d'or

Solidago gigantea

Solidago canadensis

Collomie à grandes fleurs

Collomia grandiflora

Hélianthes

Helianthus tuberosus

Helianthus rigidus

Helianthus x-laetiflorus

Balsamines

Impatiens glandulifera

Impatiens parviflora

Impatiens balfourii

Impatiens capensis

Vigne Vierge

Parthenocissus inserta

Parthenocissus quinquefolia

Parthenocissus tricuspidata

Lindernie douteuse

Lindernia dubia

Bident feuillu

Bidens frondosa

Lampourde

Xanthium italicum

Xanthium orientale

Xanthium spinosus

« Bilan des retours d'expériences sur les espèces envahissantes du Bassin Loire Bretagne et recommandations de gestion » restitution de la réunion du 9 mars 2007 « Les végétaux envahissants et potentiellement envahissants sur le territoire du Pare Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, Molinier V., 2004

ANNEXE 1 ESPECES ANIMALES ENVAHISSANTES EN REGION AUVERGNE (Liste non exhaustive)

POISSONS Perche soleil (Lepomis gibbosus) Silure (silurus glanis) Poisson chat (Ictalurus melas) Hotu (Chondrostoma nasus) **ECREVISSES** Ecrevisses d'Amérique (Orconectes limosus) Ecrevisse de Louisiane (Procambarus clarkii) Ecrevisse de Californie ou Signal (Pacifasctacus leniusculus) REPTILES ET AMPHIBIENS Tortue de floride (Trachemys scripta elegans) Grenouille taureau (Rana catesbeiana) Xénope lisse (Xénopus laevis) **MAMMIFERES** Ragondin (Myocastor coypus) Rat musqué (Ondatra zibethicus) Vison d'Amérique (Mustela vison) INSECTES

- Coccinelle asiatique (Harmonia axyridis)

ANNEXE 2 LISTE DES ESPECES PATRIMONIALES DU SITE NATURA 2000 DE LA BASSE SIOULE

Espèces végétales Lindernia procumbens Lindernia couchée An. IV PN, PR, LRN à suneiller, LRR espèce prioritaire wilnérable, Convention de Berne Galanthus nivalis Perce-neige An. V Scilla autumnalis Scille d'automne Espèces animales mammières Castor fiber Castor d'Europe An. II / IV LRR wilnérable, PN Lutra lutra Loutre d'Europe An. II / IV LRR wilnérable, LRN en danger, PN Wyotis myotis / blythil Barbastelle Barbastelle Barbastelle Barbastelle An. II / IV LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Rhinolophus ferrumequin'Grand rhinolophe An. II / IV LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Nyctalus leisler Noctule de Leisler An. II / IV LRR vilnérable, LRN wilnérable, PN Nyctalus leisler Noctule de Leisler An. IV LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Nyctalus prostula Noctule de Leisler An. IV LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Nyctalus prostula Noctule de Leisler An. IV LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Nyctalus prostula Noctule de Leisler An. IV LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Nyctalus prostula Ny	Nom de l'espèce	Nom vernaculaire	statut DH	autres protections
Lindernia procumbens	Espèces végétales			
An. IV	Especes vegetales			DN DR I BN à cuppillor I BR occèco
Castanthus nivalis Perce-neige An. V	Lindernia procumbens	Lindernie couchée	An. IV	
Espèces animales mammifères Castor fiber Castor d'Europe An. II / IV LRR wInérable, PN Lutra lutra Myotis myotis / blythil Barbastella barbastellus Barbastelle Barbastella barbastellus Barbastelle An. II / IV LRR wInérable, LRN wInérable, PN Bhinolophus ferrumequin/Grand rhinolophe An. II / IV LRR wInérable, LRN wInérable, PN Bhinolophus hipposidero. Petit rhinolophe An. II / IV LRR wInérable, LRN wInérable, PN Nyctalus leisler Noctule de Leisler An. IV LRR wInérable, LRN wInérable, PN Nyctalus noctula Noctule de Leisler Noctule de Leisler An. IV LRR wInérable, LRN wInérable, PN Nyctalus pipistrellus Pipistrellus pipistrellus Pipistrellus pipistrellus Pipistrellus pipistrellus Putois Doissons Salmo salar Saumon atlantique An. II LRR wInérable, LRN wInérable, PN LRN indéterminé LRN wInérable, PN LRN winérable, PN LRN indéterminé LRR wInérable, LRN wInérable, PN LRN winérable, PN LRN indéterminé Doissons Salmo salar Saumon atlantique An. II LRR wInérable, LRN wInérable, PN Cottus gobio Chabot An. II LRR wInérable, LRN wInérable, PN Cottus gobio Chabot An. II LRR wInérable, LRN wInérable, PN Cottus gobio Chabot An. II LRR wInérable, LRN wInérable, PN LRR winérable, LRN winérable LRR winérable, LRN winérable Rarbus barbus Barbeau fluviatile An. II LRR winérable, LRN winérable, PN LRN winérable LRR winérable, LRN winérable, PN LRN winérable LRR winérable, LRN wi	Galanthus nivalis	Perce-neige	An. V	
mammitères Castor riber Castor d'Europe An. II / IV LRR wilnérable, PN Lutra lutra Loutre d'Europe An. II / IV LRR wilnérable, LRN en danger, PN Myotis myotis / blythii Grand / Petit Murin An. II / IV LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Barbastella barbastellus Barbastelle An. II / IV LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Rhinolophus ferrumequin Grand rhinolophe An. II / IV LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Rhinolophus hipposiderol Petit rhinolophe An. II / IV LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Myctalus leisleri Noctule de Leisler An. IV LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Nyctalus noctula Noctule commune An. IV LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Pipistrellus kuhlii Pipistrelle de Kuhl An. IV LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Pipistrellus pipistrellus Pipistrelle commune An. IV LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Pipistrellus pipistrellus Putois An. II LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Pipistrellus pipistrellus Putois An. II LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Petromyzon marinus	Scilla autumnalis	Scille d'automne		à rechercher en Auvergne
Mammifères Castor d'Europe An. II / IV LRR wulnérable, PN Lutra lutra Loutre d'Europe An. II / IV LRR wulnérable, LRN en danger, PN Myotis myotis / blythii Grand / Petit Murin An. II / IV LRR wulnérable, LRN wulnérable, PN Barbastella Barbastericans Alyte accoucheur An. IV LRR andéction, ERR wulnérable, PN, Limite d'aire Barbastericans Alyte accoucheur An. IV LRR en déclin LRN wulnérable, PN, Limite d'aire Barbastericans Alyte accoucheur An. IV LRR en déclin LRN wulnérable, PN, Limite d'aire, aire disjointe LRR wulnérable, PN, Limite d'aire Barbastericans Alyte accoucheur An. IV LRR en déclin LRN wulnérable, PN, Limite d'aire, aire disjointe LRR wulnérable, PN, Limite d'aire, aire disjointe LRR wulnérable, PN, Limite d'aire, aire disjointe LRR wulnérable, PN, Limite d'aire, aire disjoi				
Castor fiber Castor d'Europe An. II / IV LRR wilnérable, PN Lutra lutra Loutre d'Europe An. II / IV LRR wilnérable, LRN winérable, PN Myotis myotis / blythil Grand / Petit Murin An. II / IV LRR wilnérable, LRN winérable, PN Barbastella barbastellus Barbastelle An. II / IV LRR wilnérable, LRN winérable, PN Rhinolophus ferrumequiri Grand rhinolophe An. II / IV LRR wilnérable, LRN winérable, PN Rhinolophus hipposideroi Petit rhinolophe An. II / IV LRR rare, LRN winérable, LRN winérable, PN Nyctalus leisleri Noctule de Leisler An. IV LRR winérable, LRN winérable, PN Nyctalus posture Noctule commune An. IV LRR winérable, LRN winérable, PN Pipistrellus pipistrellus Pipistrelle commune An. IV LRN à surveiller, PN Mustela putorius Putois An. IV LRN à surveiller, PN Mustela putorius Putois An. II LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN An indeterminé An. II LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Petromyzon marinus Lamproie marine An. II LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN </th <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>				
Lutra lutra Loutre d'Europe An. II / IV LRR wilnérable, LRN en danger, PN Myotis myotis / biythil Barbastellus An. II / IV LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Mhinolophus ferrumequin Grand rhinolophe An. II / IV LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Myctalus leisleri Noctule de Leisler An. IV LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Nyctalus leisleri Noctule de Leisler An. IV LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Nyctalus noctula Noctule de Kuhl Pipistrellus kuhlii Pipistrellus de Kuhl An. IV LRN wilnérable, PN Nyctalus pipistrellus Pipistrellus Pipistrellus Pipistrellus Pipistrellus Pipistrellus Putois LRN wilnérable, PN L				
Myotis myotis / blythii Grand / Petit Murin An. II / IV LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Barbastella barbastellus Rhinolophus ferrumequin Grand rhinolophe An. II / IV LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Rhinolophus hipposidero; Petit rhinolophe An. II / IV LRR rare, LRN wilnérable, PN Nyctalus leisteri Noctule de Leisler An. IV LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Nyctalus noctula Noctule commune An. IV LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Pipistrellus kuhlii Pipistrelle de Kuhl An. IV LRN à surveiller, PN Pipistrellus pipistrellus Pipistrelle commune An. IV LRN à surveiller, PN Mustela putorius Putois An. IV LRN à surveiller, PN Boissons Salmo salar Saumon atlantique An. II LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Cottus gobio Chabot An. II LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Chondrostoma toxostoma Toxostome An. II LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Chondrostoma toxostoma Toxostome An. II LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Anguilla anguilla Anguilla anguilla <t< th=""><td></td><td></td><td></td><td></td></t<>				
Barbastella barbastellus Barbastelle An. II / IV LRR winérable, LRN winérable, PN Rhinolophus ferrumequin Grand rhinolophe An. II / IV LRR winérable, LRN winérable, PN Nyctalus leisler Noctule de Leisler An. IV LRR rare, LRN winérable, PN Nyctalus leisler Noctule de Leisler An. IV LRR winérable, LRN winérable, PN Nyctalus noctula Noctule commune An. IV LRR winérable, LRN winérable, PN Pipistrellus kuhlii Pipistrelle de Kuhl An. IV LRN à surveiller, PN Pipistrellus pipistrellus Pripistrelle commune An. IV LRN à surveiller, PN LRN indéterminé Nustela putorius Putois LRN indéterminé LRN winérable, PN LRN indéterminé LRN winérable, PN Petromyzon marinus Lamproie marine An. II LRR winérable, LRN winérable, PN Petromyzon marinus Lamproie marine An. II LRR winérable, LRN winérable, PN Rhodeus amarus Bouvère An. II LRR winérable, LRN winérable, PN Anguilla anguilla Anguille Lampetra planeri An. II LRR winérable, PN Anguilla anguilla Anguille LRR winérable, LRN winérable, PN LRR winérable, LRN winérable, PN LRA winérable, LRN winérable, PN LRA winérable, LRN winérable, PN LRR winérable, LRN winérable, PN LRA winérable, LRN winérable, PN LRR winérable, LRN winérable, PN LRR winérable, LRN winérable, PN Lota lota Lote de rivère LRR winérable, LRN winérable LRR winérable, LRN winérable Rarbus barbus Barbaus fluviatile An. II LRR rare, LRN winérable, PN, Limit d'aire LRR winérable, LRN winérable, PN, Limit d'aire LRR en déclin, LRN winérable, PN, Limit d'aire LRR en déclin, LRN winérable, PN LRR en déclin, LRN winérable, PN LRR en déclin, LRN winéra			10001000 00000 0000	
Rhinolophus ferrumequin Grand rhinolophe An. II / IV LRR vulnérable, LRN vulnérable, PN Rhinolophus hipposidero Petit rhinolophe An. II / IV LRR rare, LRN vulnérable, PN Nyctalus leisleri Noctule de Leisler An. IV LRR vulnérable, LRN vulnérable, PN Nyctalus noctula Noctule commune An. IV LRR vulnérable, LRN vulnérable, PN Pipistrellus kuhlii Pipistrellus de Kuhl An. IV LRN à surveiller, PN Pipistrellus pipistrellus Putois An. IV LRN à surveiller, PN LRN indéterminé An. II LRR en danger, LRN vulnérable, PN LRN indéterminé An. II LRR vulnérable, LRN vulnérable, PN An. II LRR vulnérable, LRN vulnérable, PN An. II LRR vulnérable, LRN vulnérable, PN An. II LRR vulnérable LRN vulnérable, PN An. II LRR vulnérable, LRN vulnérable Lamproie de Planer An. II LRR vulnérable, LRN vulnérable An. II LRR vulnérable, LRN vulnérable PN Anguilla anguilla Anguille LRR vulnérable, LRN vulnérable, PN LRR vulnérable, LRN vulnérable PN LRR vulnérable, LRN vulnérable An. IV LRR vulnérable, LRN vulnérable An. IV LRR vulnérable, LRN vulnérable LRN vulnérable LRR vulnérable LRN vulnérable An. IV LRR vulnérable, LRN vulnérable PN Limite d'aire Lavanus cervus Lucane cerf-volant An. II V LRR rare, LRN vulnérable, PN, Limite d'aire Lavanus cervus Lucane cerf-volant An. II V LRR rare, LRN vulnérable, PN, Limite d'aire LRN vulnérable, PN, Limite d'aire LRR vulnérable, LRN vulnérable, PN, Limite d'aire				
Rhinolophus hipposidero Petit rhinolophe An. II / IV LRR rare, LRN wilnérable, PN Nyctalus leisleri Noctule de Leisler An. IV LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Nyctalus noctula Noctule commune An. IV LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Pipistrellus kuhlii Pipistrelle de Kuhl An. IV LRN à surveiller, PN Pipistrellus pipistrellus Putois LRN indéterminé LRN indéterminé LRN wilnérable, PN Petromyzon marinus Lamproie marine An. II LRR en danger, LRN wilnérable, PN Petromyzon marinus Lamproie marine An. II LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Petromyzon marinus Lamproie marine An. II LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Petromyzon marinus Lamproie marine An. II LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Rhodeus amarus Bouvère An. II LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Lamproie de Planer Lampetra planeri An. II LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Anguilla anguilla Anguille LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Lota lota Lote de rivère LRR wilnérable, LRN wilnérable Rullerable LRR wilnérable, LRN wilnérable Rullerable LRR wilnérable, LRN wilnérable Rullerable Rullerable LRR wilnérable, LRN wilnérable Rullerable Rullerabl				
Nyctalus leisleri Noctule de Leisler An. IV LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Nyctalus noctula Noctule commune An. IV LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Pipistrellus kuhlii Pipistrelle de Kuhl An. IV LRN à surveiller, PN Pipistrellus pipistrellus Pipistrelle commune An. IV LRN à surveiller, PN Mustela putorius Putois LRN wilnérable, LRN wilnérable, PN Mustela putorius Putois LRN wilnérable, PN Mustela putorius Putois LRN wilnérable, PN Mustela putorius Putois LRN wilnérable, PN Petromyzon marinus Lamproie marine An. II LRR en danger, LRN wilnérable, PN Cottus gobio Chabot An. II LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Cottus gobio Chabot An. II LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Chondrostoma toxostoma Toxostome An. II LRR wilnérable, PN wilnérable Lamproie de Planer Lampetra planeri An. II LRR wilnérable, PN Anguilla anguilla Anguille LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Exox lucius Brochet LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Lota lota Lote de rivère LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN Lota lota Lote de rivère LRR wilnérable, LRN wilnérable Barbus barbus Barbeau fluviatile An. V Insectes Lucanus cervus Lucane cerf-volant An. II Calopteryx virgo virgo Caloptéryx vierge LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN, Limite d'aire amphibiens/reptiles Bombina variegata Sonneur à ventre jaune Hyla arborea Rainette arboricole LRR en déclin LRR en déclin, LRN wilnérable, PN LRN indéterminé, PN LRR indéterminé, PN LRR en déclin, LRN wilnérable, PN LIMIT d'aire, aire disjointe LRR en déclin, LRN wilnérable, PN LRN wilnérable, PN LIMIT d'aire, aire disjointe LRR en déclin, LRN wilnérable, PN LR		The state of the s		
Nyctalus noctula Pipistrellus kuhlii Pipistrellus Putois An. IV LRN à surveiller, PN Mustela putorius Doissons Salmo salar Saumon atlantique An. II LRR en danger, LRN wlnérable, PN Petromyzon marinus Lamproie marine An. II LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN Cottus gobio Chabot An. II LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN Chondrostoma toxostoma Toxostome An. II LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN Chondrostoma toxostoma Toxostome An. II LRR wlnérable, LRN wlnérable Lamproie de Planer Lampetra planeri An. II LRR wlnérable, LRN wlnérable PN Anguilla Anguilla Anguille LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN Exox lucius Brochet LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN Thymallus thymallus Ombre commun LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN Lota lota Barbus barbus Barbeau fluviatile An. V Insectes Lucanus cervus Lucane cerf-volant Calopteryx virgo virgo Caloptéryx vierge An. II V LRR rare, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire An. II / IV LRR rare, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire An. II / IV LRR rare, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire An. II / IV LRR en déclin LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire, aire disjointe Hyla arborea Rainette arboricole LRR en déclin LRR en déclin, LRN wlnérable, PN LRR vlnérable, PN LRR vlnérable, LRN wlnérable, PN LRR vlnérable, LRN wlnérable, PN LRR vlnérable, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire, aire disjointe Hyla arborea Rainette arboricole LRR en déclin, LRN wlnérable, PN LRR vlnérable, PN LRR en déclin, LRN vlnérable, PN LRR vlnérable, PN LRR vlnérable, LRN vlnérable, PN LRR vlnérable, PN LRR vlnérable, LRN vlnérable, PN LRR vlnérable, LRN vlnérable, PN LRR vln				
Pípistrellus kuhlii Pipistrellus Pipistrellus Pipistrellus pipistrellus Pipistrelle commune An. IV LRN à surveiller, PN Mustela putorius Putois An. IV LRN à surveiller, PN Doissons LRN indéterminé Salmo salar Saumon atlantique An. II LRR en danger, LRN winérable, PN Petromyzon marinus Lamproie marine An. II LRR winérable, LRN winérable, PN Cottus gobio Chabot An. II LRR winérable, LRN winérable, PN Chodrostoma toxostoma Toxostome An. II LRR winérable, LRN winérable, PN Chondrostoma toxostoma Lampetra planeri An. II LRR winérable, LRN winérable, PN Anguilla anguilla Lampetra planeri An. II LRR winérable, LRN winérable, PN Anguilla anguilla Brochet LRR winérable, LRN winérable, PN Thymallus thymallus Ombre commun LRR winérable, LRN winérable, PN Lota lota Lote de rivière LRR winérable, LRN winérable, PN Lota lota Barbeau fluviatile An. II LRR winérable, LRN winérable, PN, Limit d'aire Lucane cerf-volant An. II	Nyctalus leisleri	Noctule de Leisler	An. IV	LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN
Pipistrellus pipistrellus Pipistrelle commune Putois Mustela putorius Pipistrelle commune Putois An. IV LRN à surveiller, PN LRN indéterminé Doissons Salmo salar Saumon atlantique An. II LRR en danger, LRN wlnérable, PN Petromyzon marinus Lamproie marine An. II LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN Cottus gobio Chabot An. II LRR wlnérable Bouvère An. II LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN Chondrostoma toxostoma Toxostome An. II LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN Anguilla anguilla Anguille LRR wlnérable, PN LRR wlnérable, PN LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN LOTA lota Dombre commun LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN LOTA lota Lote de rivère LRR wlnérable, LRN wlnérable Barbus barbus Barbeau fluviatile An. V Insectes Lucanus cervus Lucane cerf-volant An. II LRR rare, LRN wlnérable, PN, Limit d'aire amphibiens/reptiles Bombina variegata Sonneur à ventre jaune An. II / IV LRR rare déclin LRN wlnérable, PN LRR en déclin, LRN wlnérable, PN LRR en déclin	Nyctalus noctula	Noctule commune	An. IV	LRR winérable, LRN winérable, PN
Doissons LRN indéterminé	Pipistrellus kuhlii	Pipistrelle de Kuhl	An. IV	
Doissons Salmo salar Saumon atlantique An. II LRR en danger, LRN wlnérable, PN Petromyzon marinus Lamproie marine An. II LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN Cottus gobio Chabot An. II LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN Chondrostoma toxostoma Doxostome An. II LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN Chondrostoma toxostoma Toxostome An. II LRR wlnérable, LRN wlnérable Lamproie de Planer Lampetra planeri An. II LRR wlnérable, PN LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN Anguille LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN LN wlnérable, LRN wlnérable, PN LN wlnérable, LRN wlnérable, PN LN wlnérable, LRN wlnérable, LRN wlnérable LRR wlnérable, LRN wlnérable Barbus barbus Barbeau fluviatile An. V LRR vlnérable, LRN wlnérable LRN wlnérable, PN, Limit d'air LRN wlnérable LRN wlnérable, PN, Limit d'aire LRN wlnérable, PN, Limit d'aire LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN, Limit d'aire, aire disjointe LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN, Limit d'aire, aire disjointe LRR en déclin LRR en déclin, LRN wlnérable, PN LN wlnérab	Pipistrellus pipistrellus	Pipistrelle commune	An. IV	LRN à surveiller, PN
Salmo salar Saumon atlantique An. II LRR en danger, LRN wlnérable, PN Petromyzon marinus Lamproie marine An. II LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN Cottus gobio Chabot An. II LRR wlnérable, LRN wlnérable Rhodeus amarus Bouvère An. II LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN Chondrostoma toxostoma Toxostome An. II LRR wlnérable, LRN wlnérable Lamproie de Planer Lampetra planeri An. II LRR wlnérable, PN Anguilla anguilla Anguille LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN Exox lucius Brochet LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN Inspectes Lota lota Lote de rivière LRR wlnérable, LRN wlnérable Barbus barbus Barbeau fluviatile An. I LRR wlnérable, LRN wlnérable Barbus barbus Lucane cerf-volant An. II LRR rare, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire Insectes Lucanus cervus Lucane cerf-volant An. II / IV LRR rare, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire Appliens/reptiles LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire, aire disjointe Bombina variegata Sonneur à ventre jaune	Mustela putorius	Putois		LRN indéterminé
Salmo salar Saumon atlantique An. II LRR en danger, LRN wlnérable, PN Petromyzon marinus Lamproie marine An. II LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN Cottus gobio Chabot An. II LRR wlnérable, LRN wlnérable Rhodeus amarus Bouvère An. II LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN Chondrostoma toxostoma Toxostome An. II LRR wlnérable, LRN wlnérable Lamproie de Planer Lampetra planeri An. II LRR wlnérable, PN Anguilla anguilla Anguille LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN Exox lucius Brochet LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN Inspectes Lota lota Lote de rivière LRR wlnérable, LRN wlnérable Barbus barbus Barbeau fluviatile An. I LRR wlnérable, LRN wlnérable Barbus barbus Lucane cerf-volant An. II LRR rare, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire Insectes Lucanus cervus Lucane cerf-volant An. II / IV LRR rare, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire Appliens/reptiles LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire, aire disjointe Bombina variegata Sonneur à ventre jaune				
Petromyzon marinus Lamproie marine An. II LRR wInérable, LRN wInérable, PN Cottus gobio Chabot An. II LRR wInérable Rhodeus amarus Bouvère An. II LRR wInérable, LRN wInérable, PN Chondrostoma toxostoma Toxostome An. II LRR wInérable, LRN wInérable Lamproie de Planer Lampetra planeri An. II LRR wInérable, PN Anguilla anguilla Anguille LRR wInérable, LRN wInérable, PN Exox lucius Brochet LRR wInérable, LRN wInérable, PN Thymallus thymallus Ombre commun LRR wInérable, LRN wInérable, PN Lota lota Lote de rivière LRR wInérable, LRN wInérable Barbus barbus Barbeau fluviatile An. V Insectes Lucane cerf-wlant An. II Lucanus cervus Lucane cerf-wlant An. II Ophiogomphus cecilia Gomphe serpentin An. II / IV Calopteryx virgo virgo Caloptéryx vierge Limite d'aire Bombina variegata Sonneur à wentre jaune An. II / IV LRR wInérable, LRN wInérable, PN, Limit d'aire, aire disjointe Bufo calamita Crapaud calamite An. IV LRR e				
Cottus gobio Chabot An. II LRR wlnérable Rhodeus amarus Bouvière An. II LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN Chondrostoma toxostoma Lamperia planeri An. II LRR wlnérable, LRN wlnérable Lamproie de Planer Lampetra planeri An. II LRR wlnérable, PN Anguilla Anguilla Anguille LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN Exox lucius Brochet LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN Thymallus thymallus Ombre commun LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN Lota lota Lote de rivière LRR wlnérable, LRN wlnérable Barbus barbus Barbeau fluviatile An. V Insectes Lucanus cervus Lucane cerf-volant An. II Ophiogomphus cecilia Gomphe serpentin An. II / IV LRR rare, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire amphibiens/reptiles Bombina variegata Sonneur à ventre jaune Hyla arborea Rainette arboricole Bufo calamita Crapaud calamite An. IV LRR en déclin Alytes obstetricans An. IV LRN indéterminé, PN LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire, aire disjointe LRR en déclin LRR wlnérable, PN, Limite d'aire LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire, aire disjointe LRR en déclin LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire, aire disjointe LRR en déclin LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN Alytes obstetricans An. IV LRR en déclin, LRN wlnérable, PN	Salmo salar	Saumon atlantique	An. II	
Rhodeus amarus Bouvière An. II LRR wInérable, LRN wInérable, PN Chondrostoma toxostoma Toxostome Lamproie de Planer Lampetra planeri An. II LRR wInérable, PN Anguilla anguilla Anguille LRR wInérable, LRN wInérable, PN Exox lucius Brochet LRR wInérable, LRN wInérable, PN LRR wInérable, LRN wInérable Barbus barbus Barbeau fluviatile An. V Insectes Lucane cerf-volant An. II Ophiogomphus cecilia Gomphe serpentin Calopteryx virgo virgo Caloptéryx vierge An. II / IV LRR rare, LRN wInérable, PN, Limite d'aire LIMITE d'aire LRR wInérable, LRN wInérable, PN, Limite d'aire LIMITE d'aire LRR wInérable, LRN wInérable, PN, Limite d'aire LIMITE d'aire LRR wInérable, LRN wInérable, PN, Lim	Petromyzon marinus	Lamproie marine	An. II	LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN
Chondrostoma toxostoma Lamproie de Planer Lampetra planeri An. II LRR winérable, PN Anguilla anguilla Anguille Exox lucius Brochet Chondrostoma toxostoma Anguille Anguille Exox lucius Brochet Champetra planeri An. II LRR winérable, PN LRR winérable, LRN winérable Barbus barbus Barbeau fluviatile An. V Insectes Lucane cerf-volant Calopteryx virgo virgo Caloptéryx vierge An. II V LRR rare, LRN winérable, PN, Limite d'aire LRR winérable, LRN winérable, PN, Limite d'aire LIMIT V C'aire, aire disjointe Hyla arborea Rainette arboricole Bufo calamita Crapaud calamite An. IV LRR en déclin, LRN winérable, PN LRN winérable, PN LRR winérable, LRN winérable, PN, Limite d'aire, aire disjointe LRR en déclin, LRN winérable, PN LRR winérable, LRN winérable, PN LRR en déclin, LRN winérable, PN LRR winérable, LRN	Cottus gobio	Chabot	10.000000000000000000000000000000000000	
Lamproie de Planer Lampetra planeri An. II LRR winérable, PN Anguilla anguilla Anguille LRR winérable, LRN winérable, PN Exox lucius Brochet LRR winérable, LRN winérable, PN Thymallus thymallus Ombre commun LRR winérable, LRN winérable, PN Lota lota Lote de rivière LRR winérable, LRN winérable Barbus barbus Barbeau fluviatile An. V Insectes Lucane cerf-volant Ophiogomphus cecilia Gomphe serpentin Calopteryx virgo virgo Caloptéryx vierge An. II / IV LRR rare, LRN winérable, PN, Limite d'aire Limite d'aire LRR winérable, LRN winérable, PN, Limite d'aire LRR winérable, LRN winérable, PN, Limite d'aire An. II / IV d'aire, aire disjointe Hyla arborea Rainette arboricole Rainette arboricole LRR en déclin LRR vulnérable, PN, Limite d'aire, aire disjointe LRR en déclin LRR vulnérable, PN, Limite An. IV LRR en déclin, LRN winérable, PN Alytes obstetricans Alyte accoucheur An. IV LRN indéterminé, PN LRR vulnérable, PN LRR vulnérable, PN LRR vulnérable, LRN vulnérable, PN LRR vulnérable, LRN vulnérable, PN LRR en déclin, LRN vulnérable, PN LRR vulnérable, PN LRR en déclin, LRN vulnérable, PN Alytes obstetricans An. IV LRR en déclin, LRN vulnérable, PN	Rhodeus amarus	Bouvière	An. II	LRR winérable, LRN winérable, PN
Anguilla anguilla Exox lucius Brochet Brochet LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN Lota lota Lote de rivière Barbus barbus Brochet Lucane cerf-volant Calopteryx virgo virgo Caloptéryx vierge Bombina variegata Hyla arborea Bufo calamita Anguille Brochet LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN LRR wlnérable, LRN wlnérable LRR vlnérable, LRN wlnérable LRR vlnérable, PN, Limite d'aire LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire LRR vlnérable, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire, aire disjointe LRR en déclin LRR en déclin LRR en déclin LRR en déclin, LRN wlnérable, PN Alytes obstetricans Alyte accoucheur An. IV LRN indéterminé, PN	Chondrostoma toxostom	a Toxostome	An. II	LRR indéterminé, LRN vulnérable
Exox lucius Brochet Chymallus thymallus Dombre commun Lota lota Lote de rivière Barbus barbus Brabeau fluviatile An. V Insectes Lucane cerf-volant Calopteryx virgo virgo Caloptéryx vierge Explaina Sonneur à ventre jaune Hyla arborea Bufo calamita Crapaud calamite An. IV LRR vulnérable, LRN vulnérable LRR vulnérable, LRN vulnérable LRR vulnérable, LRN vulnérable LRR vulnérable, LRN vulnérable LRR vulnérable, PN, Limite d'aire LRR vulnérable, PN, Limite d'aire LRR vulnérable, LRN vulnérable, PN, Limite d'aire LRR vulnérable, LRN vulnérable, PN, Limite d'aire LRR vulnérable, LRN vulnérable, PN, Limite d'aire LRR en déclin LRR en déclin LRR en déclin, LRN vulnérable, PN LRN vulnérable, PN LRR en déclin, LRN vulnérable, PN LRR en déclin, LRN vulnérable, PN LRN vulnérable, PN LRR en déclin, LRN vulnérable, PN LRN vulnérable, PN LRR en déclin, LRN vulnérable, PN LRN vulnérable, PN LRR en déclin, LRN vulnérable, PN LRN vulnérable, PN LRR en déclin, LRN vulnérable, PN LRN vulnérable, PN LRR en déclin, LRN vulnérable, PN LRN vulnérable, PN LRR en déclin, LRN vulnérable, PN LRN vulnérable, PN LRR en déclin, LRN vulnérable, PN LRN vulnérable, PN LRR en déclin, LRN vulnérable, PN LRN vulnérable, PN LRR en déclin, LRN vulnérable, PN LRN vulnérable, PN LRR en déclin, LRN vulnérable, PN	Lamproie de Planer	Lampetra planeri	An. II	LRR vulnérable, PN
Thymallus thymallus Lota lota Lote de rivière Barbus barbus Barbeau fluviatile An. V Insectes Lucane cerf-volant Calopteryx virgo virgo Caloptéryx vierge Caloptéryx vierge Bombina variegata Hyla arborea Rainette arboricole Bufo calamita An. II / IV LRR rare, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire LRR wlnérable, PN, Limite d'aire LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire, aire disjointe LRR en déclin LRR en déclin LRR en déclin, LRN wlnérable, PN Alytes obstetricans Alyte accoucheur An. IV LRR en déclin, LRN wlnérable, PN	Anguilla anguilla	Anguille		
Lote de rivière Barbus barbus Barbeau fluviatile An. V Insectes Lucanus cervus Lucane cerf-volant Ophiogomphus cecilia Calopteryx virgo virgo Caloptéryx vierge Limite d'aire LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire LRR wlnérable, PN, Limite d'aire LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire An. II / IV d'aire, aire disjointe Hyla arborea Rainette arboricole LRR en déclin Bufo calamita Crapaud calamite An. IV LRR en déclin, LRN wlnérable, PN Alytes obstetricans Alyte accoucheur An. IV LRN indéterminé, PN	Exox lucius	Brochet		LRR wilnérable, LRN wilnérable, PN
Barbus barbus Barbeau fluviatile An. V				
insectes Lucanus cervus Dphiogomphus cecilia Calopteryx virgo virgo Caloptéryx vierge Limite d'aire Lucanus cervus Calopteryx virgo virgo Caloptéryx vierge Limite d'aire LRR wlnérable, PN, Limite d'aire LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire An. II / IV d'aire LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire	Lota lota	Lote de rivière		LRR wilnérable, LRN wilnérable
Lucanus cervus Lucane cerf-volant An. II Ophiogomphus cecilia Gomphe serpentin An. II / IV LRR rare, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire Calopteryx virgo virgo Caloptéryx vierge Limite d'aire amphibiens/reptiles LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire Bombina variegata Sonneur à ventre jaune An. II / IV d'aire, aire disjointe Hyla arborea Rainette arboricole LRR en déclin Bufo calamita Crapaud calamite An. IV LRR en déclin, LRN wlnérable, PN Alytes obstetricans Alyte accoucheur An. IV LRN indéterminé, PN	Barbus barbus	Barbeau fluviatile	An. V	
Lucanus cervus Lucane cerf-volant An. II Ophiogomphus cecilia Gomphe serpentin An. II / IV LRR rare, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire Calopteryx virgo virgo Caloptéryx vierge Limite d'aire amphibiens/reptiles LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire Bombina variegata Sonneur à ventre jaune An. II / IV d'aire, aire disjointe Hyla arborea Rainette arboricole LRR en déclin Bufo calamita Crapaud calamite An. IV LRR en déclin, LRN wlnérable, PN Alytes obstetricans Alyte accoucheur An. IV LRN indéterminé, PN		T		1
Ophiogomphus cecilia Gomphe serpentin An. II / IV LRR rare, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire amphibiens/reptiles LRR wlnérable, LRN wlnérable, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire Bombina variegata Sonneur à ventre jaune An. II / IV LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN, Limite d'aire Hyla arborea Rainette arboricole LRR en déclin LRR en déclin, LRN wlnérable, PN Bufo calamita Crapaud calamite An. IV LRR en déclin, LRN wlnérable, PN Alytes obstetricans Alyte accoucheur An. IV LRN indéterminé, PN				
Calopteryx virgo virgo Caloptéryx vierge Limite d'aire amphibiens/reptiles LRR wlnérable, LRN wlnérable, PN, Limit d'aire, aire disjointe Bombina variegata Sonneur à ventre jaune An. II / IV Hyla arborea Rainette arboricole LRR en déclin Bufo calamita Crapaud calamite An. IV LRR en déclin, LRN wlnérable, PN Alytes obstetricans Alyte accoucheur An. IV LRN indéterminé, PN				LDD LDN L / LL DN L: '' II'
amphibiens/reptiles Bombina variegata Sonneur à ventre jaune Hyla arborea Rainette arboricole Bufo calamita Alytes obstetricans Crapaud calamite An. IV LRR wulnérable, LRN wulnérable, PN, Limit d'aire, aire disjointe LRR en déclin LRR en déclin LRR en déclin, LRN wulnérable, PN LRN indéterminé, PN			An. II / IV	
Bombina variegata Sonneur à ventre jaune Hyla arborea Rainette arboricole Bufo calamita Alytes obstetricans Crapaud calamite Alyte accoucheur Rainette arboricole LRR vulnérable, LRN vulnérable, PN, Limit d'aire, aire disjointe LRR en déclin LRR en déclin LRR vulnérable, PN Limit d'aire, aire disjointe LRR en déclin LRR vulnérable, PN, Limit d'aire, aire disjointe LRR en déclin LRR vulnérable, PN, Limit d'aire, aire disjointe LRR en déclin LRR vulnérable, PN, Limit d'aire, aire disjointe LRR en déclin LRR vulnérable, PN, Limit d'aire, aire disjointe LRR en déclin LRR vulnérable, PN, Limit d'aire, aire disjointe LRR vulnérable, PN, Limit d'aire, aire disjointe LRR en déclin LRR vulnérable, PN, Limit d'aire, aire disjointe LRR en déclin LRR vulnérable, PN, Limit d'aire, aire disjointe LRR en déclin	Calopteryx virgo virgo	Calopteryx vierge		Limite d'aire
Bombina variegata Sonneur à ventre jaune Hyla arborea Rainette arboricole Bufo calamita An. IV LRR vulnérable, LRN vulnérable, PN, Limit d'aire, aire disjointe LRR en déclin LRR en déclin LRR en déclin, LRN vulnérable, PN LRR en déclin, LRN vulnérable, PN LRN indéterminé, PN	amphibiens/reptiles			
Bombina variegata Sonneur à ventre jaune An. II / IV d'aire, aire disjointe Hyla arborea Rainette arboricole LRR en déclin Bufo calamita Crapaud calamite An. IV LRR en déclin, LRN vulnérable, PN Alytes obstetricans Alyte accoucheur An. IV LRN indéterminé, PN				LBB vulnérable LBN vulnérable PN Limite
Hyla arborea Rainette arboricole LRR en déclin Bufo calamita Crapaud calamite An. IV LRR en déclin, LRN vulnérable, PN Alytes obstetricans Alyte accoucheur An. IV LRN indéterminé, PN	Bombina varienata	Sonneur à ventre iaune	An.II / IV	
Bufo calamita Crapaud calamite An. IV LRR en déclin, LRN vulnérable, PN Alytes obstetricans Alyte accoucheur An. IV LRN indéterminé, PN				
Alytes obstetricans Alyte accoucheur An. IV LRN indéterminé, PN	Party Commence of the Commence		An. IV	M 100 C 100 C 1 100 C 10
		1002 COST 1000 C		
Mollusques	, ico oboleti lottilo	, i.j to dooddilloui	p 1111. 1 V	
mondoquoo	Mollusques			
Unio crassus Moule de rivière An.II LRR wInérable		Moule de rivière	An II	I BB wilnérable
mode de tricio mini citate	omo orassas	INICAIC GO HWOIC	/ VII.II	Li ii i vainorabio